

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 69

MONTRÉAL, LES SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MARS 1997

5 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

**LES ARTS**

*Les 400 coups, rendez-vous ciné du jeune public, page B 1*



**LES LIVRES**

*Sainte Thérèse de Lisieux, fille de feu, page D 1*



**CULTURE**

*Riopelle au Casino de Hull, page A 10*



**PERSPECTIVES**

## Strasbourg contre Le Pen

Des dizaines de milliers de personnes manifestent aujourd'hui à Strasbourg contre le congrès du Front national. Dans l'enceinte du congrès, une question sera à l'esprit de tous: l'extrême droite a-t-elle un avenir après Jean-Marie Le Pen?

Un drapeau noir a flotté hier quelques instants en signe de deuil sur la cathédrale de Strasbourg. Alors que s'ouvre dans cette capitale européenne le 10<sup>e</sup> congrès du Front national, la mobilisation contre ce parti d'extrême droite semble avoir pénétré toutes les couches de la société française. Pas une profession, pas une association, pas une bourgade qui n'ait son comité anti-Front et qui n'envoie aujourd'hui des représentants à ce qui s'annonce comme l'une des plus importantes manifestations contre l'extrême droite.

Encouragés par le maire socialiste, Catherine Trautmann, les manifestations, débats et spectacles qui submergent la paisible capitale alsacienne ne se comptent plus. Cela va des étudiants aux syndicats, en passant par les médecins, les associations juives et les délégations allemandes. Comme par hasard, le théâtre national de la ville présentait jusqu'à la semaine dernière *Germania 3*, une pièce sur le totalitarisme du dramaturge est-allemand Heiner Müller.

À quelques jours de Pâques, 600 catholiques, luthériens, réformés et orthodoxes se sont réunis plus tôt cette semaine dans une prière œcuménique contre le racisme. Sans appeler ouvertement à manifester, les responsables religieux ont multiplié les appels à la tolérance. Seuls les musulmans, craignant la provocation, sont restés muets. Quelques rares catholiques sont même allés jusqu'à demander l'excommunication de Jean-Marie Le Pen.

Il faut dire que le choix de la ville, hôte du Parlement européen, est en soi une provocation. Mais Le Pen, qui a remporté dans cette région 25 % des voix en 1995, pourrait être surpris par l'ampleur du mouvement d'opposition.

Un sondage révélait cette semaine que le rejet de l'extrême droite était en hausse: 76 % des Français s'estiment en désaccord avec les idées défendues par le Front national. Alors que le parti extrémiste tablait sur une certaine indifférence de l'opinion dans la population, celle-ci n'a jamais été aussi nombreuse à considérer le Front national comme un «danger pour la démocratie». A un an des élections législatives, c'est un frémissement de l'opinion dont les militants d'extrême droite réunis à Strasbourg pourront difficilement ne pas tenir compte.

La nuée de manifestants qui encerclera le Palais des congrès risque de faire oublier les enjeux débattus à Strasbourg. Entre les traditionnels ateliers sur la «réhabilitation de la famille», ceux sur «l'identité nationale menacée» et la «soirée alsacienne», une question sera dans tous les esprits: peut-on déjà pressentir un successeur à Le Pen?

Lors des prochaines élections présidentielles, en 2002, Le Pen aura 74 ans. Plusieurs croient qu'il est devenu un frein à la progression du vote en faveur du Front national (qui plafonne à 15 %). A une semaine du congrès, seulement 11 % des personnes interrogées qui ont voté pour ce parti disent avoir été motivées d'abord par la personnalité de Le Pen. Moins du tiers souhaitent qu'il devienne un jour président alors que les trois quarts espèrent voir un jour des ministres du Front national.

Les yeux seront donc rivés aux pas des deux prétendants non affichés: Bruno Gollnisch, jeune secrétaire général promu par Le Pen lui-même, et Bruno Mégret, véritable gagnant des élections de Vitrolles remportées par son épouse (qui s'y était présentée à sa place, son mari étant inéligible).

Bruno Mégret, un polytechnicien ultra-thatchérien qui a déjà milité chez les gaullistes, tient aujourd'hui le haut du pavé. Il a le soutien des jeunes et de la moitié des leaders régionaux à qui son succès électoral a donné le goût du pouvoir. Il caresse l'espoir secret de transformer l'étrange coalition rassemblée autour de Jean-Marie Le Pen en premier parti de la droite. Une sorte de croisement entre les eurosceptiques conservateurs britanniques et l'extrême droite italienne alliée à Silvio Berlusconi. «Nous sommes, répète-t-il sans cesse, un parti d'alternative en constitution».

Quant à Bruno Gollnisch, il séduit plutôt la vieille garde et les catholiques peu férus de modernité. Ceux à qui le langage technocratique de Mégret ne dit rien qui vaille. C'est lui qui a récemment réorganisé l'appareil du parti.

Certes, l'affrontement se déroulera derrière des portes closes. Machinalement, le congrès réélira son chef à l'unanimité. Mais le match qui s'ouvre à Strasbourg pourrait permettre de mieux voir si cette alliance hétéroclite de royalistes décrépis, de nostalgiques de Pétain, d'ouvriers inquiets, de petits entrepreneurs effrayés par l'immigration, de nationalistes anti-européens, a un avenir sans Jean-Marie Le Pen. Bref, si cette coalition, privée de son *leader maximo*, explosera tout simplement ou, au contraire, verra croître ses chances de participer un jour au pouvoir.

**MÉTÉO**

Montréal Nuageux et pluvieux Max: 11 Min: 4	Québec Nuageux et pluvieux Max: 8 Min: 2 Détails, page C 8
--	--

**INDEX**

Agenda ..... B 9	Livres ..... D 1
Annonces ..... C 8	Le monde ..... A 7
Les Arts ..... B 1	Les sports ... C 10
Avis publics... A 6	Montréal ..... A 3
Économie..... C 1	Mots croisés... C 9
Éditorial..... A 8	Politique ..... A 5
Idées ..... A 9	Religion ..... E 1

## Comme à Jéricho



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**LA MARCHÉ DU PARDON**, cérémonie qui se déroule chaque Vendredi saint dans les rues de plusieurs villes du Québec, a été rehaussée hier à Montréal des accents de la trompette de Massillon E. Laporte qui dit s'appeler aussi «le Tibétain noir». À Rome, le pape Jean Paul II a conduit la traditionnelle procession au Colisée, portant la croix qui symbolise les souffrances du Christ avant sa mise à mort et sa résurrection. Pour la troisième année, pendant la plus grande partie du trajet, il a confié à d'autres le fardeau de porter la croix faite de bois léger. Parmi les porteurs, il y avait un séminariste zairois et une jeune Albanaise, tous deux symbolisant les souffrances du monde d'aujourd'hui.

## L'Europe interviendra en Albanie au nom de l'ONU

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Pour la première fois de son histoire, le Conseil de sécurité de l'ONU devait adopter hier une résolution autorisant une organisation non militaire à organiser l'envoi d'une force multinationale en Albanie pour trois mois à des fins humanitaires.

En effet, les membres du Conseil de sécurité étaient réunis pour discuter d'une résolution mandant l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de mettre sur pied une force multinationale pour

«faciliter» la distribution de l'aide humanitaire «dans un environnement sûr» et pour protéger une mission civile que l'OSCE va déployer dans l'ensemble de l'Albanie.

Sous commandement de l'Italie, la force pourrait compter initialement 2500 soldats et atteindre en pleine phase 5000 militaires. En plus de l'Italie, la Grèce, la France, l'Espagne, le Portugal et l'Autriche ont déjà indiqué qu'ils fourniraient des troupes.

Les États-Unis et le Canada ne fourniront aucune troupe même s'ils sont membres de l'OSCE.

A Ottawa, Patricia Low Bedard, por-

te-parole du ministère des Affaires étrangères, a indiqué hier que le Canada estimait «que les conditions de sécurité en Albanie n'étaient pas favorables à l'envoi d'une force multinationale».

La force agira dans le cadre du Chapitre VII de la Charte des Nations unies, c'est-à-dire que le recours aux armes est éventuellement permis.

Depuis plusieurs jours, les consultations diplomatiques autour de l'adoption de cette résolution étaient dans l'impasse, plusieurs délégations réclamant que le gouvernement alba-

VOIR PAGE A 10: ALBANIE

## Hydro-Québec veut devenir le banquier d'énergie de l'Amérique

LOUIS-GILLES FRANÇEUR  
LE DEVOIR

Hydro-Québec entend profiter de la déréglementation du marché de l'énergie en Amérique du Nord pour devenir un véritable banquier d'énergie dont les coffres-forts seraient les immenses réservoirs hydroélectriques québécois.

Cette politique consiste à ne pas se contenter de vendre de l'électricité aux Américains... mais à savoir également leur en acheter. Ainsi, lorsque nos voisins seront prêts à vendre de l'énergie à bon marché, Hydro-Québec va acheter et en profiter pour engranger l'eau dans ses réservoirs. Par contre, lorsque les Américains seront acheteurs à prix intéressant, Hydro va faire tourner ses turbines avec l'eau en réserve. C'est ainsi que la formidable capacité d'entrepôt de la société d'État sera le plus profitable.

C'est ce qu'a expliqué cette semaine le président d'Hydro-Québec, André Caillé, aux membres de la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale, qui exerce ses nouveaux pouvoirs de «surveillance» à l'endroit de la première société d'État québécoise.

Ce rendez-vous politique, qui se démarque du traditionnel ballet sur les hausses de tarifs et le plan d'équipement,

VOIR PAGE A 10: HYDRO

**Crues printanières**

## L'alerte pourrait survenir subitement

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Pendant que certains renouent peut-être avec cette vieille tradition qui incite à ouvrir les yeux à l'aube pour faire le plein d'eau de Pâques, d'autres, les pieds dans la «flotte» prévue pour ce week-end de congé gris et maussade, auront à l'œil la crue des rivières.

Environnement Canada ne prévoit pas des trombes d'eau pour la journée de dimanche — alleluia! —, mais il n'en demeure pas moins que les nuages libéreront quelque 10 à 15 mm de pluie aujourd'hui et cette nuit sur tout le sud du Québec. Pas de quoi sonner l'alarme, mais certainement suffisamment pour faire le guet dans des régions comme Montréal ou les Cantons de l'Est, où les bouffées de printemps embaument davantage qu'au nord de la province.

VOIR PAGE A 10: ALERTE

**Le Devoir ne sera pas publié le lundi de Pâques 31 mars**

## Avec ou sans voile

Un film de Louise Carré donne la parole aux musulmanes de cinq pays

Le monde chrétien en festivités pascales ne représente qu'une parcelle de l'humanité. Louise Carré, à travers son documentaire *Mon cœur est témoin*, tourné dans cinq pays islamiques et chez les exilées de l'Algérie, donne la parole aux filles de Mahomet.

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Fatoumata Bintou Sangho est excisée, mais de la douloureuse mutilation, elle ne conserve aucun souvenir. Dans son Mali natal, l'opération se pratique souvent quand l'enfant est âgée de quelques mois à peine. La douleur, non, elle ne se rappelle pas. Mais sa fille de huit ans n'a pas subi le même traitement et ne le subira pas non plus. Ainsi en a décidé Fatoumata. Quand elle était petite, on lui disait qu'une fille non opérée ne pouvait pas prier à la mosquée. Puis elle a compris que la religion ne faisait rien à l'affaire, que l'ablation du clitoris constituait une simple tradition absente du Coran. Une tradition destinée à empêcher les femmes de jouir pour mieux les contrôler.

De plus en plus de femmes musulmanes s'aperçoivent que l'islam a le dos large et que l'on met sur le dos de la religion bien des aberrations de société absentes des enseignements du Prophète. Il faut dire que l'enseignement co-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La cinéaste Louise Carré (à droite) converse avec la Malienne Fatoumata Bintou Sangho et la Tunisienne Amel Ben Aba, deux femmes musulmanes interviewées dans son documentaire *Mon cœur est témoin*.

VOIR PAGE A 10: VOILE

# • LES ACTUALITÉS •

EN BREF

## Record mondial

Cabano (PC) — Le Français d'origine corse Eric Charrier a battu hier matin un record du monde de plongée en apnée en eau froide. Le Français avait choisi le lac Témiscouata, près de Cabano, pour réussir son exploit. Il a plongé à 70 mètres de profondeur. Tout s'est bien passé, malgré les risques élevés de crise cardiaque, notamment, auxquels il faisait face.

## Réunion des jeunes péquistes

Val d'Or (PC) — C'est sous le thème «On s'emploie à faire le Québec» que plus de 200 jeunes du Parti québécois de toutes les régions du Québec se réunissent à Val d'Or, à l'occasion de leur rassemblement national, aujourd'hui et demain. On y parlera notamment d'emploi, de souveraineté et de la place des jeunes dans la société québécoise.

## Affaire somalienne: des mois de retard

Ottawa (PC) — Il faudrait attendre plusieurs mois avant que la commission d'enquête ne puisse reprendre les audiences sur la mission des Forces armées canadiennes en Somalie en 1992-1993, a déclaré hier un commissaire, après qu'un juge eut évoqué la possibilité de tenir d'autres audiences. «Depuis janvier, nous n'avons entrepris aucune nouvelle démarche, et nous ne pourrions nous remettre en piste avant quelques mois», a déclaré Peter Desbarats depuis sa maison de London, en Ontario. Un jugement de la Cour fédérale a établi jeudi qu'Ottawa avait outrepassé ses droits en annonçant soudainement en janvier qu'il mettait fin à l'enquête. La juge Sandra Simpson a statué que l'enquête pourrait se poursuivre jusqu'à ce que le gouvernement accorde le prolongement demandé ou réduise le mandat. Le ministre de la Défense, Doug Young, a déclaré jeudi qu'il n'était pas disposé à reporter l'échéance.

## Le FDIR dispose de 750 000 \$

(Le Devoir) — Pour l'année 1997-1998, le Fonds de développement de l'immigration en région (FDIR) disposera d'une somme de 750 000 \$. Dans un communiqué émis hier par le bureau du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair, on précise qu'un tel fonds existe depuis trois ans dans le but de favoriser la régionalisation de l'immigration. On y rappelle qu'au cours de l'année écoulée 17 % des immigrants ont choisi de s'établir en dehors de l'île de Montréal — en 1995, selon la même source, 12 % des immigrants «se sont établis à l'extérieur de la ville» de Montréal. Depuis septembre 1996, le MRCI a conclu trois ententes spécifiques avec les Conseils régionaux de développement de l'Outaouais, de Laval et des Laurentides, autant d'étapes vers la création d'un réseau de partenariats qu'appellait de ses vœux cette semaine le Conseil des relations interculturelles (CRI) qui déposait un avis au MRCI quant à la régionalisation de l'immigration.

## Camion englouti

(PC) — Un accident a fait un mort tôt hier matin près de la frontière américaine, à Saint-Bernard de Lacolle. Des témoins ont vu un camion quitter l'autoroute 15 nord pour se diriger à toute vitesse vers une rivière. Le véhicule lourd s'est englouti, et le conducteur est resté prisonnier. On ignore pour l'instant ce qui a causé l'accident, mais la victime aurait pu s'endormir au volant.

## Hull: encore des bagarres

Hull (PC) — Des affrontements ont duré près de deux heures, dans la nuit de jeudi à vendredi, sur la Promenade du Portage, à Hull. Plus d'un millier de jeunes fêtards ont profité de la sortie des bars, vers deux heures, pour se bagarrer. La police a effectué cinq arrestations.

Le suicide collectif de Rancho Santa Fe

# Le casse-tête prend forme

## Certains adeptes avaient été castrés, révèle le médecin légiste

À mesure que progresse l'enquête, les circonstances entourant le suicide collectif de Rancho Santa Fe s'éclaircissent. Et certaines découvertes ne manquent pas d'étonner...

D'APRÈS AFP ET AP

San Diego — Plusieurs des hommes qui se sont suicidés dans une villa de Rancho Santa Fe en Californie avaient été castrés, a révélé vendredi le médecin légiste du comté de San Diego, le docteur Brian Blackbourne.

Au cours d'une conférence de presse, le docteur Blackbourne a précisé que le leader de la secte, Marshall Applewhite, était l'un de ces hommes. Il a ajouté que tous les membres de la secte n'avaient pas été castrés, seulement «quelques-uns».

D'autre part, le lieutenant Jerry Lipscomb, du bureau du sheriff du comté, a déclaré que la secte de la Porte du paradis apparaissait comme «un groupe isolé» et ne semblait pas avoir d'autres disciples que ceux retrouvés morts mercredi dernier.

Au cours de la même conférence de presse, un autre policier, Jack Brown, a réaffirmé que la conclusion préliminaire des enquêteurs était qu'il s'agissait de 39 suicides. «Rien n'indique quelque chose de différent», a-t-il ajouté.

Le docteur Blackbourne a également indiqué que les familles de 30 des 39 victimes avaient été prévenues de la mort d'un des leurs.

Les 38 adeptes de la secte de la Porte du Paradis et leur gourou, Marshall Applewhite, avaient soigneusement préparé leur «rendez-vous cosmique». Selon les éléments recueillis au cours de l'enquête, ce suicide collectif s'est déroulé selon un rituel très précis.

Tandis que les autorités épluchaient l'abondante littérature, les pages Internet, les archives et les témoignages sur la secte, le service du médecin légiste avait retrouvé vendredi la trace des familles de sept des victimes de ce suicide collectif, l'un des plus importants commis aux États-Unis.

Après avoir enregistré leurs adieux au monde terrestre sur une bande vidéo, les «moines» — 21 femmes et 18 hommes — ont fait leurs bagages. Leur départ s'est accompli en trois étapes par cycles de trois jours. Aidés par ceux qui restaient, 15 membres du groupe sont partis les premiers à la rencontre de l'ovni qui, pensaient-ils, les attendait derrière la comète de Hale-Bopp. Quinze autres les ont rejoints, puis les neuf derniers adeptes se sont à leur tour allongés sur leur lit de mort quelque 24 heures avant que les corps ne soient découverts.

Tous avaient absorbé un cocktail de vodka, de barbituriques et de compote de pommes, qui les a délivrés de leur «enveloppe» charnelle. Les images vidéo tournées par la police ont fait le tour du monde. Les 39 «frères» et «soeurs», âgés de 26 à 72 ans, étaient allongés sur des matelas, les bras le long du corps, recouverts d'un linceul pourpre sur lequel était inscrit le nom de la secte.

Ils portaient tous des vêtements noirs, pantalons et chaussures de sport. Leur coupe de cheveux très courte et l'état de décomposition avancé de certains corps expliquent que la police ait mis du temps à distinguer l'âge et le sexe des victimes. Nombre d'entre elles avaient près d'elles la recette de leur cocktail fatal, écrite sur un bout de papier, et la plupart avaient glissé dans leur poche leur permis de conduire, des billets de cinq dollars et de la monnaie.

Tous vivaient de leur entreprise de services informatiques «Source supérieure». C'est l'un des anciens employés de cette compagnie, qui devait par la suite découvrir leurs corps, qui a reçu mardi leurs cassettes vidéo d'adieu. Ces cassettes tendent à confirmer que chacun d'entre eux était prêt à quitter de sa propre volonté la planète Terre.

Les adeptes, souriants pour la plupart, apparaissent deux par deux à l'écran, assis côte à côte à l'extérieur de la demeure, sur fond de verdure. «C'est le jour le plus heureux de ma vie», déclare ainsi un homme, «j'ai attendu cela depuis si longtemps.»

Sur l'une des cassettes apparaît un homme âgé vêtu d'une chemise noire, assis sur une chaise de jardin blanche, qui invite chacun à le suivre rapidement et à quitter la Terre. «Je peux être votre berger. Vous pouvez nous suivre, mais vous ne pouvez pas le faire en restant ici.» Cet homme, qui se fait appeler «Do», est apparemment Marshall Applewhite, le gourou de la secte de la Porte du Paradis, identifié par la police parmi les victimes de Rancho Santa Fe.

## Un mystérieux couple derrière la Porte du Paradis

RON HARRIS  
ASSOCIATED PRESS

San Francisco (AP) — Marshall Applewhite, le fondateur de la secte de la Porte du Paradis, mort avec 38 de ses fidèles, avait déjà créé, il y a plus de 20 ans, en Californie, un mouvement mêlant Écritures saintes et soucoupes volantes: «le Culte de l'ovni», ou «Métamorphose individuelle humaine».

Ancien professeur de musique, Applewhite avait en effet réussi, dès 1975, avec une collègue du nom de Bonnie Lu Trusdale Nettles, à convaincre des centaines de fidèles en Californie, au Colorado, au Nouveau-Mexique et en Oregon à tout abandonner pour le suivre.

Marshall Applewhite, âgé, selon les enquêteurs, de 65 ou 66 ans, a rencontré Bonnie Lu Trusdale Nettles à la fin des années 60, dans un hôpital psychiatrique où elle travaillait comme infirmière. On retrouve le couple dans les années 70, sur les routes de l'Ouest américain.

Ils se surnommaient «Les Deux», «Lui et Elle», «Bo et Peep», «Ti et Do» et prêchaient de ville en ville, promettant le salut céleste, un voyage en soucoupe volante et la métamorphose individuelle humaine — en quelque sorte la raison sociale de leur mouvement.

Margaret Singer, professeur à l'Université de Berkeley et spécialiste des sectes, a rencontré depuis le début des années 70 plusieurs adeptes d'Applewhite. L'un d'entre eux avait reçu pour mission «d'attendre l'arrivée d'un vaisseau spatial qui devait les emmener».

Thème qui revient dans un des tracts de la secte, annonçant une réunion publique à San José, en 1975: «l'occasion est là, quand nous, humains, pouvons pleinement évoluer vers l'Être supérieur. Il existe maintenant sur cette planète deux êtres du niveau supérieur, êtres ovni, ici pour nous aider dans cette transition».

Bob Thompson, aujourd'hui informaticien à l'Université de l'Oregon, se souvient d'avoir assisté autrefois à quelques-unes de ces réunions. «Les Deux», explique-t-il, s'exprimaient en termes bibliques, plutôt vagues. «L'implication de tout ça, c'était la possibilité de partir à bord d'un ovni.»

Le Culte de l'ovni a fini par attirer l'attention de la presse et de la police, contraignant Applewhite et Bonnie Lu — décédée en 1985 — à se faire discrets. On ne reparlera plus des «Deux», jusqu'au suicide collectif de Rancho Santa Fe...

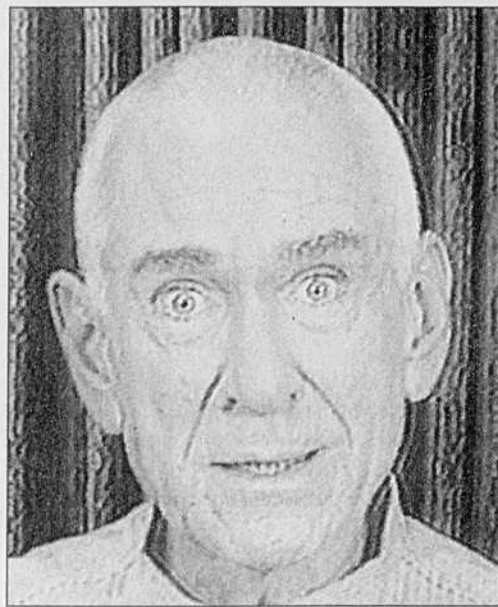
Marshall Applewhite n'avait pas toujours été un gourou intersidéral. Chanteur doué, professeur de musique apprécié de ses élèves, il aurait pu prétendre à une belle carrière, selon certains de ses anciens collègues.

## Un drame prévisible

Paris (AP) — Le suicide collectif de Rancho Santa Fe «était prévisible et risqué fort de ne pas être le dernier du genre», affirme dans un communiqué l'association SOS OVNI, basée dans la région lyonnaise.

Interrogé par téléphone par l'Associated Press, Perry Petrakis, le responsable de SOS OVNI, précise que l'intérêt croissant pour les phénomènes surnaturels, la remise en cause des religions et des institutions, notamment aux États-Unis, les séries fantastiques en vogue, comme X-Files, favorisent l'émergence de nouvelles sectes qui exploitent ces théories dans l'air du temps.

Pour M. Petrakis, la frontière entre les ovnis, les sectes et l'intérêt pour le phénomène est de plus en plus floue et il est d'autant plus facile pour les sectes d'attirer des adeptes que ces théories attirent désormais le grand public. Selon l'association, d'autres événements de ce genre sont donc à prévoir en Californie, «terre d'accueil traditionnelle des mystiques de tous ordres», mais aussi ailleurs. Ainsi, «le Brésil pourrait bien faire parler de lui prochainement», prédit le communiqué de SOS OVNI.



La comète Hale-Bopp (en haut à gauche), photographiée dans le ciel du Texas cette semaine. Elle est à l'origine des fantasmes des adeptes de la secte de la Porte du Paradis, dont le fondateur, Marshall Applewhite, apparaît ci-contre sur une image tirée d'un vidéo de recrutement. Ci-dessus: des employés s'affairaient hier à vider la demeure de Rancho Santa Fe où 39 personnes se sont donné la mort en absorbant un cocktail mortel.

## Comète et millénaire, un mélange détonant

PHILIPPE ALFROY  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Si l'on en croit leur littérature torturée, la comète Hale-Bopp fut le détonateur du suicide des adeptes de la secte des Portes du Paradis. Loin d'être une nouveauté dans l'histoire, ce drame collectif illustre la fascination des phénomènes astronomiques sur l'imagination du grand public.

Souvent considérés comme annonciateurs de grandes catastrophes, parfois comme des clins d'œil célestes précédant les grands événements historiques, le passage des comètes à proximité de notre Terre a alimenté depuis la nuit des temps peurs, fantasmes et superstitions.

Conjugué à l'approche du nouveau millénaire, ce phénomène d'une grande banalité scientifique constitue un mélange psychologiquement détonant qui devrait susciter, d'ici à l'an 2000, une recrudescence des hallucinations collectives, redoutent psychiatres et psychologues.

«Je ne suis pas surpris qu'ils aient utilisé un truc délirant comme le passage d'une comète pour prédire que nous approchions de la fin», estime le psychologue Volney Gay, de l'université Vanderbilt de Nashville (Tennessee). «C'est un signe extérieur vers lequel ils se tournent plutôt que d'affronter leurs propres problèmes. C'est typique de ce qui arrive parfois dans ce genre de groupes», ajoute-t-il.

L'histoire est ainsi remplie d'événements dont la paternité est attribuée aux comètes. Le terme désastre ne vient-il pas d'ailleurs du latin *disastra* qui signifie «né sous une mauvaise étoile»?

En 43 avant Jésus Christ, une brillante comète illumina le ciel juste après l'assassinat de Jules César et l'on s'empressa de raconter que c'était son âme qui remontait au ciel. Des comètes auraient également annoncé la mort d'Attila (453), de Mahomet (632), du roi d'Angleterre Ri-

chard 1<sup>er</sup> (1199), d'Henri IV (1610) ou même de Napoléon (1821).

Au palmarès des mauvais présages, la comète de Halley occupe la première place des étoiles filantes. En 1066, Guillaume le Conquérant aurait précipité l'invasion de l'Angleterre après le passage de la fameuse comète. C'est un autre passage de Halley en 1222 qui aurait également poussé Gengis-Khan à déferler sur l'Europe.

En 1910, le passage de la comète donne lieu à un véritable festival de fantasmagories. Certains astronomes prétendent que la queue de Halley contient un gaz toxique qui va décamer la planète. La panique s'empare du public. Dans la nuit du 18 au 19 mai 1910, ils sont des milliers à prier sur la place Saint-Pierre. Par précaution, certains ont préféré se suicider avant son apparition.

Rien d'étonnant donc à ce que l'arrivée ces jours-ci de la comète Hale-Bopp, qui ne devrait pas revenir avant 2400 ans, ait suscité un tel déchaînement d'irrationnel.

Selon les adeptes des Portes du Paradis, Hale-Bopp cache dans son sillage le vaisseau extraterrestre qui doit les emporter vers un monde meilleur. Cette idée fait depuis des mois les délices de groupuscules plus ou moins sérieux, qui l'ont répandue sur une multitude de sites Internet.

Ainsi, un mystérieux institut Farsight diffuse les comptes rendus de séances au cours desquelles des «étudiants» ont pu vérifier la présence de cet ovni par simple concentration sur une photo de la comète. «Le spectateur a alors déduit que l'objet était associé à un plan visant à sauver la Terre», peut-on lire sur le www.farsight.com.

De quoi faire bouillir le sang des véritables astronomes. «Cela m'énerve que certaines personnes ne puissent séparer science et science-fiction», estime Jack Horkheimer, du Planétarium de Miami (Floride). «Ceux qui ont lancé et perpétué cette histoire portent une part de responsabilité» dans le drame de Rancho Santa Fe.

Anjou-Rivière-des-Prairies

## Le retour de Jean Corbeil «mêle les cartes»

PRESSE CANADIENNE

### Pour chats seulement!

Les chats ont aussi des dents... des soins dentaires sont nécessaires dès qu'un des symptômes suivants est décelé :

- des gencives rouges ou enflées
- une mauvaise haleine
- une alimentation difficile

### Chats Montréal

Clinique vétérinaire pour chats

Charles Bradley D.V.M. 1830, rue Sherbrooke o. (514) 939-2287

pendant plusieurs années. C'est un gars qui était très bien perçu, qui a de bons contacts dans le comté.»

L'ex-ministre jouit d'une «crédibilité» dans cette région, et ce, particulièrement à Anjou, a-t-il ajouté.

M. Corbeil, l'un des «gros canons conservateurs», a annoncé cette semaine qu'il se lancera dans la course pour reconquérir son ancienne circonscription d'Anjou-Rivière-des-Prairies, qu'il a représentée de 1988 à 1993.

S'il obtient l'investiture, M. Corbeil se frottera à Yvon Charbonneau, député libéral provincial et ex-président de la Centrale de l'enseignement du Québec (s'il remporte l'investiture) et au député d'arrière-ban du Bloc Roger Pomerleau.

Venez découvrir notre collection 97

Harding & Karastan

TAPIS MUR-À-MUR DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

**PROMOTION SPÉCIALE**

SOUS-TAPIS GRATUIT & INSTALLATION GRATUITE

Léger supplément pour escalier

TAPIS DECOR Design

MUR-À-MUR & CARPETTES

1090, av. Laurier Ouest, Outremont  
3645, boul. St-Joseph Est, Montréal

LES PERLES ... UNE IDÉE DES PLUS CULTIVÉES

Le plus grand choix au Québec.

Perles des mers du sud et Perles Noires de Tahiti également disponibles.

à partir de 149 \$

LE PARCHEMIN

Notre diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Anjou-Rivière-des-Prairies

Le retour de Jean Corbeil «mêle les cartes»

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Tous les sondages les donnent perdants au Québec, mais les conservateurs pourraient percer dans Anjou-Rivière-des-Prairies, à Montréal, où s'annonce une lutte intéressante à trois.

Le président de la commission électorale du Bloc québécois, Michel Daviault, est le premier à le reconnaître: le retour de l'ex-ministre conservateur des Transports Jean Corbeil vient «mêler les cartes». Tout est possible, donc.

«Ca peut être quelqu'un qui peut mêler les cartes dans ce comté-là, a souligné M. Daviault au cours d'un entretien téléphonique. Il fut maire d'Anjou

# LE DEVOIR

# MONTREAL

## Le don de papa



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**HIER**, en milieu de journée, on pouvait presque dire «ouf!» à l'hôtel de ville de Montréal où avait lieu la traditionnelle collecte de sang du maire: on avait presque atteint l'objectif de 800 dons de sang destinés à renflouer les réserves de la Croix-Rouge. Le temps doux, un brin de soleil, mariés au congé du Vendredi saint auront sans doute convaincu les gens d'offrir leur sang. Malgré ces efforts, la réserve de sang se situe encore à un niveau faible — un peu plus de 50 % — et les besoins des hôpitaux pourraient l'assécher très rapidement. La partie n'est pas encore gagnée...

## Les excuses faites aux élus

### TM essuie des reproches syndicaux

LE DEVOIR

Le livre du journaliste André Pratte sur les mensonges des politiciens ne cesse de faire des vagues. Cette fois-ci, ce sont les représentants de dix syndicats de Télé-Métropole qui dénoncent leur employeur pour s'être incliné devant la classe politique.

La semaine dernière en effet, le vice-président Information et Affaires publiques de Télé-Métropole, Marc Blondeau, présentait à l'antenne les excuses de TVA, relativement à un sondage sur le mensonge en politique réalisé dans le cadre de l'émission *Un jour à la fois*.

Ce sondage avait été mené pendant deux semaines par l'animateur de l'émission, Benoît Johnson. Et selon un porte-parole du regroupement des dix syndicats, Bernard Chabot, le choix du thème et la question posée par le jour-

naliste-animateur Benoît Johnson étaient tout à fait justifiés, compte tenu du débat suscité par la parution du livre *Le Syndrome de Pinocchio*, écrit par le journaliste André Pratte.

L'émission posait aux téléspectateurs la question suivante: «Qui d'après vous est le politicien le plus menteur et dites-nous pourquoi?» Bernard Chabot fait valoir que jamais, pendant les deux semaines du sondage, la direction de l'information de Télé-Métropole n'a émis de commentaire désapprouvateur sur le choix de la question.

Ce n'est qu'au lendemain de l'adoption par l'Assemblée nationale d'une motion de blâme contre le réseau TVA, visant directement cette émission, que «la direction de l'information du réseau a pris peur et réclamé de l'animateur-journaliste qu'il s'excuse publiquement», de dire les porte-parole syndicaux.

Pour le regroupement syndical, Télé-Métropole a «manqué de colonne vertébrale devant les politiciens [...] Benoît Johnson était tout à fait justifié de refuser de s'excuser, car il n'a commis aucune faute professionnelle. L'idée du sondage-maison et la question telle que formulée ne sont que le reflet de ce que pense la majorité des Québécois à propos des politiciens. Si ces derniers ont un problème de crédibilité, ils devront chercher des solutions, sans sombrer dans la facilité qui consiste à tirer sur le message».

Quant aux excuses présentées par la direction de l'information de TVA, les syndicats membres du regroupement croient qu'elles sont une insulte à l'intégrité professionnelle des journalistes. «Elles donnent malheureusement l'impression que l'information de ce réseau devra être complaisante avec la classe politique.»

## MRC Vaudreuil-Soulanges

### Le canal de Soulanges sera lui aussi rouvert à la navigation

Il se trouve au cœur d'un vaste projet récréotouristique

Dans le vaste plan du Grand Montréal bleu, le canal de Soulanges apparaît comme le frère siamois du canal de Lachine. La réouverture à la navigation de plaisance de ces deux canaux désaffectés permettrait de recréer le chaînon manquant dans l'important réseau intérieur de navigation en Amérique du Nord.

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Dans Vaudreuil-Soulanges, c'est avec enthousiasme que l'on présente le projet de mise en valeur du canal de Soulanges qui relie les lacs Saint-François et Saint-Louis. On y prévoit la navigation de plaisance combinée au développement récréotouristique le long des 23 kilomètres de berges du canal.

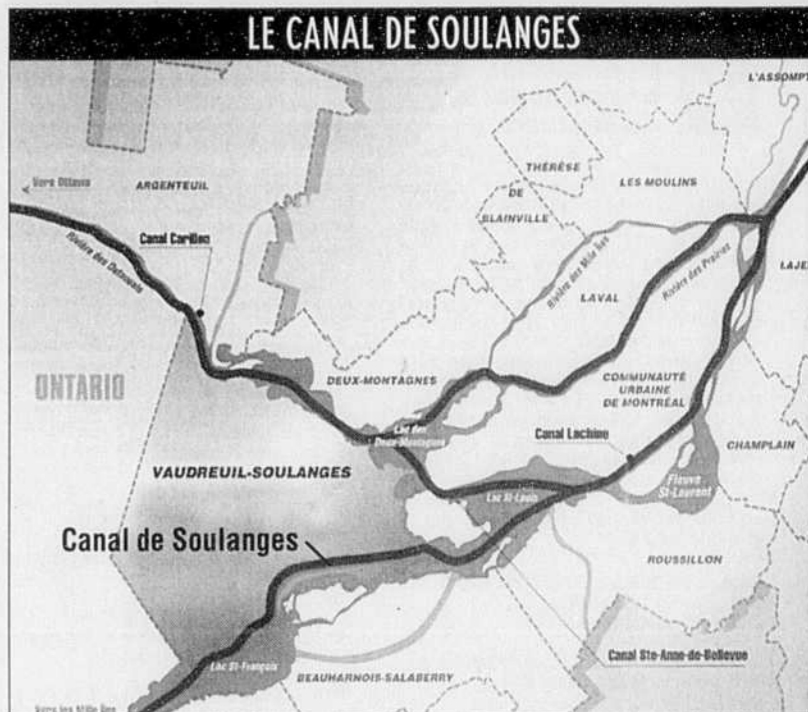
Avant même que ne soient assurées d'éventuelles subventions gouvernementales, la date du 10 novembre 1999 est prévue pour l'inauguration de ce parc linéaire, soit 100 ans jour pour jour après l'ouverture du canal. La circulation des bateaux de marchandises a été déviée sur la voie maritime en 1959.

Bien que distinct du projet concernant le canal de Lachine qui traverse le sud-ouest de l'île de Montréal, celui du canal de Soulanges y est intimement relié. «La réouverture du canal [de] Lachine augmenterait le potentiel d'achalandage des clientèles nautiques extérieures puisque le pouvoir d'attraction du Vieux-Montréal et de la métropole s'avère majeur», peut-on lire dans l'étude de faisabilité effectuée par la firme Zins Beuchene pour la MRC Vaudreuil-Soulanges.

#### 40 millions à investir

Pour la mise en œuvre d'un tel projet, les différentes analyses effectuées depuis trois ans établissent à environ 40 millions les investissements de base nécessaires. Cela correspond à 25 millions pour la réfection du canal (consolidation des murs, par exemple) qui, contrairement à celui de Lachine, n'est pas pollué à cause d'une forte industrialisation, ainsi qu'à des travaux d'infrastructures totalisant 15 millions.

Sur ce dernier point, des ponts et des chemins constitués à partir de remblai relient les deux rives. En lieu



Long de 23 kilomètres, le canal de Soulanges relie les lacs Saint-François et Saint-Louis. Il n'est plus utilisé depuis 1959.

et place, on prévoit y construire des ponts mobiles.

Après ces investissements minimums, qui seraient rentabilisés après huit ans d'opération du canal, les berges pourraient être aménagées pour offrir des activités récréatives, des lieux de détente, des restaurants. Déjà une piste cyclable longe le canal. Un secteur pourrait être réservé pour faire du développement résidentiel, souhaitent les promoteurs municipaux.

L'évaluation du potentiel d'achalandage est établie à environ 30 000 bateaux annuellement, dont les deux tiers proviendraient de l'Ontario et des États-Unis. Quant aux badauds qui viendraient profiter du spectacle nautique, ils sont évalués à 850 000 par année.

De façon préliminaire, on estime à environ 15 millions les retombées éco-

nomiques par année. Quant aux emplois qui découleraient d'un tel projet, ils se chiffrent à environ 200. Une évaluation exhaustive sur ce sujet doit être effectuée d'ici l'été prochain.

Le préfet de la MRC Vaudreuil-Soulanges, Luc Tison, voit dans ce projet une formidable occasion de relance économique. D'ailleurs, la MRC a mis sur pied la Société du canal de Soulanges pour gérer le projet. M. Tison assure par ailleurs avoir l'appui du ministère des Transports à qui appartient le canal et ses abords.



#### L'INTERNET À L'ÉCOLE

- Primaire
- Secondaire
- Collégial
- À la maison

386 pages, 26,95 \$

Robert Roy

En collaboration avec  
Lucie David

Robert Roy est détenteur d'un baccalauréat en histoire à l'UQAM et d'une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information à l'Université de Montréal. Il s'est vu décerner le prix national (1995), volet informatique, de l'Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF) et une bourse de la francophonie remise par l'ACDI, pour son travail dans le développement de l'autoroute de l'information en milieu francophone. Il est actuellement vice-président de la firme de consultation en gestion de l'information B & R Information inc.

Il a rédigé ce travail en collaboration avec M<sup>me</sup> Lucie David, détentrice d'une maîtrise en littérature québécoise à l'UQAM et d'une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information à l'Université de Montréal. M<sup>me</sup> David a aussi mérité le prix de l'ACELF et la bourse de l'ACDI.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adresse Internet: <http://www.lidex.qc.ca>

**Il y a collecte d'ordures ménagères, mais il n'y a pas de collecte sélective de matières recyclables**

le lundi de Pâques, 31 mars 1997

Le Service de la propreté de la Ville de Montréal vous souhaite un très joyeux congé pascal.

**MONTREAL**  
c'est toi ma ville!

ORCHESTRE DE CHAMBRE  
**IMUSICI**  
DE MONTREAL

**Série OGILVY**  
SALLE TUDOR  
angle: Sainte-Catherine et de la Montagne, 5<sup>e</sup> étage  
Matinée 11 h et  
Heure de pointe à 17 h 45  
Jeudi 3 Avril 1997

Eleonora Turovsky  
Violon

**COMPLET**  
Supplémentaire  
LE VENDREDI 4 AVRIL  
à 17 h 45

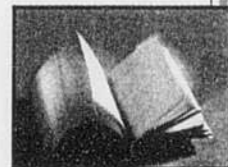
**FELIX MENDELSSOHN**  
Symphonie pour cordes n° 9  
en do mineur «Schweizer»  
Concerto pour violon  
en ré mineur  
Eleonora Turovsky, violon

Billets: 14 \$ Régulier  
12 \$ Aîné  
10 \$ Étudiant  
982 6037

BANQUE LAURENTIENNE  
OGILVY  
Société des arts de la scène  
NORTEL  
NORTHERN TELECOM  
Commanditaire principal

#### L'écriture de Jacques Brault

De la coexistence des contraires à la pluralité des voix



Jacques PAQUIN

Première étude publiée depuis la remise du prix Gilles-Corbeil 1996, *L'écriture de Jacques Brault*, qui constitue une importante monographie de l'œuvre du grand poète québécois, s'attache à définir les lignes de forces qui caractérisent ses écrits.

272 pages ♦ 29 \$

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ou chez

Distribution de livres UNIVERS

Tél. (418) 831-7474 ou

1 800 859-7474

Télé. (418) 831-4021

## Le livre qui a fait réagir l'Assemblée nationale

### LE SYNDROME DE PINOCCHIO d'André Pratte

ESSAI SUR LE MENSONGE EN POLITIQUE

«Le mérite de l'essai, et il n'est pas négligeable, consiste précisément à mettre en forme ce que tout le monde croit savoir. Dans *Le Syndrome de Pinocchio*, le mensonge politique

perd son statut de vague mythe populaire alimenté par le fatalisme et prend corps. [...] Le tout dans un style vivant et fluide.»

Jean Dion, *Le Devoir*

168 pages • 19,95 \$



**Boréal**  
Qui m'aime me lise



LES ACTUALITÉS

Comité des restauration de la rivière Fouquette

Les représentants du public claquent la porte

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Les citoyens invités par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) à participer au comité de restauration de la rivière Fouquette, à Saint-André de Kamouraska, dans le Bas-Saint-Laurent, s'en sont retirés en raison de la décision récente du ministère d'autoriser l'implantation de porcheries importantes sur ce cours d'eau atrophie.

et Ottawa ont placé la restauration de la rivière Boyer, un autre cours d'eau de la région, dans la liste des priorités du dernier plan d'action Saint-Laurent. Les biologistes du MEF ont averti sa direction depuis des années de la précarité des frayères de ce bassin versant qui abrite déjà une forte concentration d'animaux domestiques.

Françoise L'Heureux, une des deux citoyennes de ce comité intergouvernemental a déclaré hier au Devoir que «l'on n'avait pas consulté les citoyens présents dans ce comité, que le ministre citait en exemple partout».

Les deux représentants du public sur ce comité ont, appris, le 11 mars, que le MEF allait autoriser deux importantes porcheries dans ce bassin versant déjà surpollué.

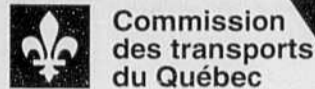
Le MEF attribue l'essentiel de cette pollution organique aux rejets mal traités de la municipalité de Saint-Alexandre.

La fermé Margo, liée au clan Breton, serait ainsi autorisée prochainement à construire deux pouponnières de 3000 porcelets chacune alors qu'un autre producteur local, Robert Lapointe, pourra engraisser chez lui 1600 porcs adultes.

«A toutes les réunions, les fonctionnaires du MEF nous ont dit qu'on ne pouvait pas parler des porcheries puisqu'elles n'étaient pas responsables du problème. Ils ne nous ont pas laissés en parler même si c'était la préoccupation principale des gens. Actuellement, les certificats d'autorisa-

tion seraient sur la table du ministre Cliche. Nous on pense que le MEF ne doit pas autoriser ces projets car la rivière est arrivée à la limite. Le MEF prétend que l'ajout de ces trois porcheries n'aura aucun impact sur le cours d'eau. On trouve que sa position est aberrante et qu'il ne faut ajouter aucun projet important dans le bassin versant tant que la situation n'aura pas été améliorée sensiblement et que les frayères n'auront pas repris leur vigueur», explique Mme L'Heureux.

La municipalité de Saint-Alexandre, dont le système d'assainissement est nettement insuffisant, récupère les eaux usées d'une coopérative alimentaire et d'un abattoir.



Commission des transports du Québec

Avis de la Commission des transports du Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. C. 5.1), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. A l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

Bureau de Québec (418) 643-5694 200, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal (514) 873-6424 545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000 Montréal QC H2M 2V1

Adresse internet de la C.T.Q. : http://www.ctq.gouv.qc.ca

Heures officielles de nos bureaux : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours de la publication

GREYHOUND LINES, INC. 505, de Maisonneuve est, Porte 1 A/S M. Stephan Albert Montréal QC H2L 4R6 PROC.: GUY & GILBERT MODIFICATION D'HORAIRE, PARCOURS ET/OU FREQUENCE 3-M-000945-003A-004A Territoire : De Montréal à la frontière Québec/États-Unis Affichage : du 17 mars au 27 mars 1997

AUTOBUS PELLERIN (1996) INC. 2275, rue Canadien Drummondville QC J2B 8A9 PROC.: PERRAULT & TRUDEAU RENOUVELLEMENT, NOLISE 8-Q-001181-001A, 002A DUREE : 5 ans

Bélanger, Claire 2351, Chemin Descôteaux McWatters QC J9X 5B7 DEMANDE : TRANSPORT URBAIN Territoire : McWatters, Rouyn-Noranda Catégorie : A6 Horaires / Suivant entente avec les autorités municipales Horaires/Fréquence : Selon l'horaire autorisé au dossier Clientèle : Public en général Durée : 5 ans

AUTOBUS PROPRIO MOTU

Toute personne intéressée peut dans les dix jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendue, à moins qu'un délai autre soit mentionné au texte de la publication.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 200, Chemin Sainte-Foy, 7e étage Québec (QC) G1R 5V5 2966-4786 QUÉBEC INC. - INTIMÉE (Entreprises N.T. enr.) 34, rue Iberville Baie-James (QC) J0Y 2X0 RÉVOCATION DE PERMIS 5-Q-001119-003A

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 200, Chemin Sainte-Foy, 7e étage Québec (QC) G1R 5V5 2966-4786 QUÉBEC INC. - INTIMÉE (Entreprises J.R. enregistrées) 1, rue Couture, C.P. 181 Baie-James (QC) J0Y 2X0 RÉVOCATION DE PERMIS 1-Q-001105-001A SUSPENSION DE PERMIS 1-Q-001105-002A

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours de la publication

El Khoury, Jihad Moussa 1770, rue Sauvé Est, app. 32 Montréal QC H2C 2B1 PROC.: Me Anne-Marie Villemaire ET DEMANDEUR-CÉDANT Chikhani, Toufic 885, St-Charles Laval QC H7V 3T5 TRANSFERT : 5-M-217737-001A A-11 Montréal

Ciément, Jean-Pierre (Livraison Ciément) 651 du Pont Mont-Laurier QC J9L 2S6 ET DEMANDEUR-CÉDANT Corbeil, Benoît (Taxi Benoît Corbeil) 1650, boul. Dr Albiny Paquette Mont-Laurier QC J9L 1M9 TRANSFERT : 0-M-217484-001A Région de 207904 Mont-Laurier Formée de : Mont-Laurier, Des Ruisseaux

Progakis, Michael 1746, Place Fautoux Laval QC H7T 1P7 ET DEMANDEUR-CÉDANT King, Harvey 526, 27ème Avenue Sainte-Marthe-sur-le-Lac QC J0N 1P0 TRANSFERT : 2-M-206089-001A A-08 Laval

Amisail, Max 5810, rue de Louisbourg, app. 35 Montréal QC H4J 1L1 ET DEMANDEUR-CÉDANT Israël, Charles André 48, Port Royal ouest, app. 317 Montréal QC H3L 2A4 TRANSFERT : 1-M-217939-001A A-11 Montréal

Soltani, Mehdi 5550, Trent, app. 608

Côte-Saint-Luc QC H4W 2B9 ET DEMANDEUR-CÉDANT Gharehdaghi, Mehrdad 5550, avenue Trent, app. 608 Côte-Saint-Luc QC H4W 2B9 TRANSFERT : 0-M-216551-003A A-11 Montréal

Laurin, Raymond 106, rue Laloré Repentigny QC J6A 5L7 ET DEMANDEUR-CÉDANT Beaulieu, Colette (Taxi Colette Beaulieu) 303, rue Notre-Dame Charlemagne QC J5Z 1H8 TRANSFERT : 7-M-213551-002B A-32 Repentigny

Boivin, Gilles 3097, rue Major Longueuil QC J4L 4K8 PROC.: Me Jean Chayer ET DEMANDEUR-CÉDANT Crévier, Normand 1755, rue Montarville Longueuil QC J4K 4L4 TRANSFERT : 4-M-216490-001A A-02 Longueuil

Ciément, Jean-Pierre (Taxi Ciément enr) 651 du Pont Mont-Laurier QC J9L 2S6 ET DEMANDEUR-CÉDANT Raby, Jean-Luc (Taxi J.L.) 481, rue Brunet Mont-Laurier QC J9L 2K8 TRANSFERT : 8-M-217254-001A Région 207904 Mont-Laurier Formée de : Mont-Laurier, Des Ruisseaux

Younes, Ghassan 5350, De Salaberry, app. 103 Montréal QC H4J 1J6 ET DEMANDEUR-CÉDANT 2350-8058 QUÉBEC INC. 4589, King Edward Montréal QC H4W 2H6 TRANSFERT : 8-M-215670-005A A-11 Montréal

9047-5419 QUÉBEC INC. 2722, Mudogno, app. 1 Saint-Laurent QC H4R 1Z9 ET DEMANDEUR-CÉDANT Empey, Marjorie 120, Hilary Pointe-Claire QC H9R 3S1 TRANSFERT : 4-M-201294-001A A-12 Ouest de Montréal

Baghdadi, Malika 4875, rue Beauséjour Saint-Hubert QC J3Y 6S3 ET DEMANDEUR-CÉDANT Belgaid, Mohammed 4875, rue Beauséjour Saint-Hubert QC J3Y 6S3 TRANSFERT : 1-M-217129-001A A-11 Montréal

Artin, Charles 135, boul. Deguire, app. 1407 Saint-Laurent QC H4N 1N8 ET DEMANDEUR-CÉDANT Dib, Georges 100, Promenade des îles Laval QC H7W 4L5 TRANSFERT : 5-M-215640-001A A-11 Montréal

Viens, Claude 577, rue Kennedy Coaticook QC J1A 2X2 ET DEMANDEUR-CÉDANT Bombardier, Ernest (Bombardier Ernest Taxi) 532, rue Ste-Anne Coaticook QC J1A 1H6 TRANSFERT : 0-M-213293-001C Région 204402 Coaticook Formée de : Dixville, Coaticook, Barnston

TAXIS PRUNEAU ET BRIERE 128, avenue Matte Donnacona QC G0A 1T0 PROC.: Me Gilbert Lord ET DEMANDEUR-CÉDANT Thibault, Jean-Claude 1632, rue de Chantelle L'Ancre-Lorette QC G2E 3K2 TRANSFERT : 2-Q-201159-001A A-38 Sainte-Foy-Sillery

Bouchard, André 440, des Mouettes Rimouski QC G5L 8A4 PROC.: Me Jean Drouin ET DEMANDEUR-CÉDANT Beaulieu, Donald 169, boul du Sommet Ouest Rimouski QC G5L 7B5 TRANSFERT : 7-Q-205981-001A A-37 Rimouski

COMAX, COOPERATIVE AGRICOLE 174, 3e rang Sainte-Rosalie QC J0H 1X0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

R.T.L. TRANSPORT LTEE 9765B, 7e rue Montréal QC H1C 1G3 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

Chadwick, Harold 74, Place Massey Saint-Bruno-de-Montarville QC J3V 1A1 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

DEMANAGEMENT ET ENTREPOSAGE MIDAS INC. 5041, Raymond Pierrefonds QC H8Z 2X2 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

LES VIANDES SANSCOUCY INC. 254, rue Reynolds Granby QC J2G 5V8 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

Laval QC H7N 4J1 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

Guillette, Yvon 1419, boul. Mi-Vallon Rock Forest QC J1N 1W3 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

9043-4960 QUÉBEC INC. 119, Conrad #1 Laval QC H7N 4J1 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

Abtahi, Majid 4780, rue Vézina, app. 20 Montréal QC J9L 1B8 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35

Communauté-Urbaine-de-Montréal Q97-07329-9

Saint-Laurent, Jacques 185 Route du Parc, C.P. 1498 Sainte-Anne-des-Monts QC G0E 2G0 DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RESTREINT BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES La Province de Québec

TAXI PROPRIO MOTU

Toute personne intéressée peut dans les dix jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendue, à moins qu'un délai autre soit mentionné au texte de la publication.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 200, Chemin Sainte-Foy, 7e étage Québec QC G1R 5V5 INTIMÉE (E) Lebrun, Jocelyn (Les Limousines Étoilées Enr.) 2, Chemin des Brussaillies C.P. 1492 Lac-Beauport QC G0A 2C0 MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION Cet avis, tient lieu de la signification donnée à l'intimité que la Commission entend procéder à la suspension ou la révocation des permis nos 2-Q-205911-001A et 003A détenus par ce dernier.

CAMIONNAGE LOCAL INTRAPROVINCIAL

La Commission délivrera la licence intraprovinciale ou le permis de camionnage, à moins de recevoir une opposition dans un délai de 21 jours de la publication. L'opposant doit, par un écrit assermenté, convaincre la Commission que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

La Commission entendra l'opposant sur la recevabilité de sa requête.

Dossier de Montréal (M) à Montréal Mardi le 29 avril 1997 à 10h00. Dossier de Québec (Q) à Québec. Jeudi le 1er mai 1997 à 10h00.

1042010 ONTARIO INC. (R. Mortimer Specialized Transportation) a/s CAN-U.S. TRANSPORTATION CONSULTANTS INC. 400 Maisonneuve W., #907C Montréal QC H3A 1L4 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-34-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

9046-3571 QUÉBEC INC. 813, Boul. Des Hauteurs R.R.2 Saint-Jérôme QC J7Z 5T5 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

LES ENTREPRISES RENAUD GILBERT INC. 6626 chemin Brassard Nord Saint-Zénon QC J0K 3N0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

9047-5872 QUÉBEC INC. 1176, Rang Ste-Marguerite, R.R. 3 Saint-Avélin QC J0V 1W0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

3104-9687 QUÉBEC INC. 15, rue St-Jean Charlesbourg QC G2M 1B1 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

PIÈCES D'AUTOS DUMONT INC. 200, route 116 est Saint-Gilles QC G0S 2P0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

TRANS PARA INC. 3699, rue des Compagnons, # 114 Sainte-Foy QC G1X 4Y4 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

H. CANTIN LTÉE. 1910, rue Du Sanctuaire Beauport QC G1E 3L2 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

C.M.W. EXPRESS INC. 1216 avenue Frappier Saint-Joseph-de-Beauce QC G0S 2V0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

LES EXCAVATIONS GILLES ST-ONGE INC. 225, ch. du Lac Connelly Nord Saint-Hippolyte QC J0R 1P0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Landry, Alphonse 1488 boul. Smith Nord Thetford Mines QC G6G 6Z2 ET DEMANDEUR-CÉDANT

LES EXCAVATIONS GILLES ST-ONGE INC. 225, ch. du Lac Connelly Nord Saint-Hippolyte QC J0R 1P0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Landry, Alphonse 1488 boul. Smith Nord Thetford Mines QC G6G 6Z2 TRANSFERT : 0-M-504295-001A-002A-0-M-504295-003A Région 5 - Toutes matières

LES EXCAVATIONS GILLES ST-ONGE INC. 225, ch. du Lac Connelly Nord Saint-Hippolyte QC J0R 1P0 TRANSFERT : 5-M-506972-001A Région 6 - Toutes matières

GARAGE JEAN YVES PICHE 1984 INC. 2700, chemin des Hauts Bois Mont-Laurier QC J9L 3G7 ET DEMANDEUR-CÉDANTE JACQUES LAFONTAINE CAMIONNAGE INC.

Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines M97-10297-9

Bougie, Gaston (Les Entreprises G.L. Enr.) 433, R.R. no. 1 Laverlochère QC J0Z 2P0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

2953-3387 QUÉBEC INC. 27, Ontario C.P. 458 Notre-Dame-du-Nord QC J0Z 3B0 PROC.: Me Louise Baillargeon DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

1204894 ONTARIO LIMITED a/s LAFLEUR BROWN 1, place Ville Marie, 37e étage Montréal QC H3B 3P4 PROC.: LAFLEUR BROWN DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

Charron, Martin (Transport 3MC) 82, Des Colibris Lachute QC J8H 4G2 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

PANIC EXPRESS REG. CORPORATE PARTNERSHIP (Courrier Panic Express) a/s LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C. 1 Place Ville-Marie, bureau 400 Montréal QC H3B 4M4 PROC.: LAVERY, DE BILLY DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

9028-2724 QUÉBEC INC. 21, Baron Saint-Constant QC J5A 2C5 PROC.: Me Louise Baillargeon DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

9028-2724 QUÉBEC INC. 21, Baron Saint-Constant QC J5A 2C5 PROC.: Me Louise Baillargeon DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

Cyr, Marc 33, St-Pierre Saint-Jérôme QC J7Y 1Z9 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

LES ENTREPRISES RENAUD GILBERT INC. 6626 chemin Brassard Nord Saint-Zénon QC J0K 3N0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

9047-5872 QUÉBEC INC. 1176, Rang Ste-Marguerite, R.R. 3 Saint-Avélin QC J0V 1W0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

3104-9687 QUÉBEC INC. 15, rue St-Jean Charlesbourg QC G2M 1B1 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

PIÈCES D'AUTOS DUMONT INC. 200, route 116 est Saint-Gilles QC G0S 2P0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

TRANS PARA INC. 3699, rue des Compagnons, # 114 Sainte-Foy QC G1X 4Y4 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

H. CANTIN LTÉE. 1910, rue Du Sanctuaire Beauport QC G1E 3L2 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

C.M.W. EXPRESS INC. 1216 avenue Frappier Saint-Joseph-de-Beauce QC G0S 2V0 DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens : Groupe(s) 32-35 Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

LES EXCAVATIONS GILLES ST-ONGE INC. 225, ch. du Lac Connelly Nord Saint-Hippolyte QC J0R 1P0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Landry, Alphonse 1488 boul. Smith Nord Thetford Mines QC G6G 6Z2 ET DEMANDEUR-CÉDANT

LES EXCAVATIONS GILLES ST-ONGE INC. 225, ch. du Lac Connelly Nord Saint-Hippolyte QC J0R 1P0 TRANSFERT : 5-M-506972-001A Région 6 - Toutes matières

GARAGE JEAN YVES PICHE 1984 INC. 2700, chemin des Hauts Bois Mont-Laurier QC J9L 3G7 ET DEMANDEUR-CÉDANTE JACQUES LAFONTAINE CAMIONNAGE INC.

105, rue Masebo C.P. 363 Maniwic QC J9E 3G9 TRANSFERT : 5-M-512780-001A,006A Région 7 - Toutes matières

TRANSPORT B.DESROCHERS INC. 1395, route 46 Saint-Edouard-de-Fabre QC J0Z 1Z0 PROC.: Me Bernard Drolet ET DEMANDEUR-CÉDANTE 2923491 Canada Inc. (Transport R.C. Gingras Enr.) 352, Chemin du Carrefour, R.R. 1 Béarn QC J0Z 1G0 TRANSFERT : 7-M-514909-002B Région 8 - Toutes matières

2970-1398 QUÉBEC INC. (Les Entreprises Transpo-Send Inc.) 54, rue St-Joseph Les Cèdres QC J7T 1T6 ET DEMANDEUR-CÉDANTE LES ENTREPRISES RL-DMR INC. 815, chemin Lac St-John R.R. 7 Lachute QC J8H 3W9 TRANSFERT : 5-M-512327-001C Région 6 - Toutes matières

TRANSPORT MICHEL ROULLARD INC. 49, chemin du Relais Ascot Corner QC J0B 1A0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Rouillard, Michel 49, chemin du Relais Ascot Corner QC J0B 1A0 TRANSFERT : 1-M-513261-001A Région 5 - Toutes matières

ENTREPRISES ÉRIC LAPOINTE INC. 135, rue Principale ouest Landrienne QC J0Y 1V0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Lapointe, Eric 135, rue Principale ouest Landrienne QC J0Y 1V0 TRANSFERT : 8-M-515855-001A Région 8 - Toutes matières

SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC VAUDREUIL-SOULANGES. 430, Harwood Local 2 Vaudreuil-Dorion QC J7V 7H4 REQUÉRANTE DE SERVICES LA COMPAGNIE MELOCHE INC. 3125, boul. St-Charles Kirkland QC H9H 3B9 FIXATION PARTICULIÈRE DE TAUX

SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC VAUDREUIL-SOULANGES. 430, Harwood Local 2 Vaudreuil-Dorion QC J7V 7H4 REQUÉRANTE DE SERVICES LA COMPAGNIE MELOCHE INC. 3125, boul. St-Charles Kirkland QC H9H 3B9 FIXATION PARTICULIÈRE DE TAUX

LES MACHINERIES J.Y.E. INC. 462, rue Figury Amos QC J9T 4C3 ET DEMANDEUR-CÉDANT Fortier, Francis 140, rue Frédéric Hébert #1 Rouyn-Noranda QC J9X 1V7 TRANSFERT : 6-M-515235-001A Région 8 - Toutes matières

9017-3873 QUÉBEC INC. 63, chemin Pont-Rouge Grand-Rémous QC J0W 1E0 PROC.: Me Luc Demers ET DEMANDEUR-CÉDANTE Thibault, Claudine (Camionnage et Excavation C.Thibault Enr.) 63, chemin Pont-Rouge Grand-Rémous QC J0W 1E0 TRANSFERT : 3-M-514705-001A Région 7 - Toutes matières

D.L. RENAUD TRANSPORT INC. 1, rue Gate, Route 327 nord Brownsburg QC J0V 1A0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Labelle, Raymond (Raymond Labelle Excavation Enr.) 250, Rang 5 Saint-Ambroise-de-Kildare QC J0K 1C0 TRANSFERT : 5-M-515056-001A Région 6 - Toutes matières

Lévesque, Denis 5480, rue Curé Barrette La Plaine QC J1M 1N1 ET DEMANDEUR-CÉDANTE ASPHALTE R. ST-PIERRE INC. 1195, rue Royan Laval QC H7N 5L3 TRANSFERT : 3-M-514655-001A Région 10 - Toutes matières

LES PAVAGES ET PAYSAGISTES K.I. BON LTEE 8400, Pascal Gagnon Sainte-Croix QC G0S 2H0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Picard, Claude 6585, Marie-Victorin Sainte-Croix QC G0S 2H0 TRANSFERT : 1-Q-511384-001A Région 3 - Toutes matières

9003-9231 QUÉBEC INC. (Opérations Forestières J.Y. Lizotte Enr.) 8340, Boul. Ste-Anne Châteauneuf QC G0A 1N0 ET DEMANDEUR-CÉDANT C.J. PICARD INC. 6209, Principale Sainte-Croix QC G0S 2H0 TRANSFERT : 3-Q-510913-001A Région 3 - Toutes matières

9041-4723 QUÉBEC INC. 35, rue Bourque Sept-Îles QC G0G 1H0 PROC.: Me Gilbert Desrosiers

ET DEMANDEUR-CÉDANT Roy, Denise 35, rue Bourque Sept-Îles QC G0G 1H0 TRANSFERT : 7-Q-511917-001A Région 9 - Toutes matières

TRANSPORT CAROL ARSENAULT INC. 279, Chemin Thivierge Bonaventure QC G0C 1E0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Arsenault, Carrol 279, route Thivierge Bonaventure QC G0C 1E0 TRANSFERT : 9-Q-504746-002A Région 1 - Toutes matières

RUSSELL FURLLOTTE ENTREPRENEUR GENERAL INC. 123, Route Hamilton Pabos QC G0C 2H0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Page, Michel (Transport Michel Page) 24, rue du Curé Poirier, c.p.164 Percé QC G0C 1G0 TRANSFERT : 8-Q-511718-001A Région 1 - Toutes matières

2861-3578 QUÉBEC INC. 4453, Rue Châteauguay Jonquières QC G7X 7V5 PROC.: MORAIS, PILOTE & GIRARD ET DEMANDEUR-CÉDANT TRANSPORT Y.B.L. INC. 756, Des Pins Girardville QC G0W 1R0 TRANSFERT : 8-Q-509415-001A Région 2 - Toutes matières

Pageau, Thérèse 8255, Trait-Carré ouest Charlesbourg QC G1G 2Z6 ET DEMANDEUR-CÉDANT SUCCESSION JEAN-MARIE PAGEAU 8255, Trait-Carré ouest Charlesbourg QC G1G 2Z6 TRANSFERT : 4-Q-500582-001B Région 3 - Toutes matières et le clinker

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 545, boulevard Cr

# LE DEVOIR

# POLITIQUE

## Bouchard promet la souveraineté sur Internet

Les libéraux y voient de la propagande partisane

Le premier ministre Lucien Bouchard a remis au goût du jour son site Internet et il en a profité pour ajouter une section faisant la promotion et expliquant «le projet souverainiste du gouvernement du Parti québécois». Les libéraux y voient une vulgaire propagande partisane injustifiée après le NON au référendum de 1995.

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

L'adresse a changé. Elle se lit désormais http://www.premier.gouv.qc.ca. Et le site a été entièrement revu, sur le World Wide Web du réseau Internet. Le fond de la page d'accueil est beige et une nouvelle photographie du premier ministre apparaît ainsi que sa signature au bas d'une courte lettre qui souhaite la bienvenue au Québec aux internautes de passage. Les anglophones peuvent cliquer sur le bouton English pour avoir droit aux mêmes égards dans leur langue.

On y trouve essentiellement ce qu'il y avait sur l'ancien site: biographie, communiqués, discours et courrier électronique. Mais on y trouve en plus une nouvelle section destinée à expliquer, mais sur le ton de la promotion, le «projet souverainiste du gouvernement du Parti québécois».

### Le contenu

Un bref historique de l'évolution du Québec au sein de l'ensemble canadien débute en 1964, avec Jean Lesage. Depuis 30 ans, dit-on d'entrée de jeu, le Québec cherche un statut plus conforme à ses aspirations au sein de la fédération canadienne.

Le texte passe en revue les grandes étapes: la fondation du Mouvement Souveraineté-Association de René Lévesque, celle du PQ, l'échec de la conférence constitutionnelle de Victo-

ria en 1971, 1976, 1980, 1981 et «la nuit des longs couteaux», 1982, «l'honneur et l'enthousiasme» de Brian Mulroney, l'accord du lac Meech et sa répudiation, la fondation du Bloc québécois, le rejet de l'accord de Charlottetown, 1993, 1994, 1995.

Le résultat serré du référendum «témoigne de l'importance de poursuivre le débat sur la souveraineté», lit-on, et de faire «un choix clair au prochain référendum» dont on ne donne pas la date.

Le porte-parole de l'opposition libérale en matière constitutionnelle, Jean-Marc Fournier, s'insurge. «Je vois mal la pertinence de ce site, dit-il au Devoir, surtout après que les Québécois eurent rejeté cette option au dernier référendum. Le gouvernement utilise des fonds publics pour financer littéralement de la propagande. Cette information est du domaine partisan et devrait se retrouver sur le site du PQ, pas sur celui du gouvernement.» L'attachée de presse du premier ministre, Marthe Lawrence, voit mal ce qui motive l'indignation de l'opposition. «Le Parti québécois a été élu avec le mandat de faire un référendum sur la souveraineté, dit-elle au Devoir. Il est temps qu'ils se rendent compte que nous sommes souverainistes.»

Le bureau du premier ministre a choisi de rendre ces informations disponibles sur Internet, a-t-elle expliqué, parce qu'il reçoit beaucoup de demandes d'information de gens d'ici et d'ailleurs, souvent des universitaires. L'information disponible sur le site Web est la même que celle que, jusqu'à

présent, on achemine aux demandeurs mais sur support papier.

Mme Lawrence rappelle que le gouvernement fédéral fait aussi la promotion du Canada sur Internet avec le site du Bureau d'Information du Canada (BIC). Il faut souligner que le site du gouvernement du Québec permet à l'internaute de se rendre sur celui du Bloc québécois grâce à un hyperlien.

Le Parti libéral du Québec a inauguré récemment lui aussi un site Web sur lequel il explique notamment sa position constitutionnelle. (http://www.plq.org)

La section souverainiste du site du premier ministre comporte un titre: «Le refus du Canada de reconnaître le peuple du Québec» avec des sous-titres qui ressemblent aux têtes de chapitre d'un livre de Jean-François Lisée: 1982, l'affront au Québec; 1990, l'impasse; 1992, l'infraçhissable fossé.

Viennent des extraits de discours de M. Bouchard (dont celui du Centaur) et une série de 15 questions fréquemment posées. Les réponses visent à démontrer l'injustice dont est victime le Québec dans la fédération canadienne, donnent les raisons motivant la souveraineté, renvoie au rapport de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, dont le texte est disponible sur le site (le document était largement souverainiste). Le texte du rapport de la Commission Bélanger-Campeau, dont le texte ouvrait la voie à une autre solution pour le Québec, celle d'un fédéralisme renouvelé, n'est pas disponible sur le site.

Le site comprend également le texte de l'entente du 12 juin 1995 entre le PQ, le Bloc et l'Action démocratique en faveur de la souveraineté assortie d'une offre de partenariat économique et politique.

REVUE DE PRESSE

## D'une élection à l'autre

Des tiraillements de la droite au budget électoral de Landry

Gilles Lesage

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les tiraillements de la droite préoccupent de plus en plus les commentateurs du Canada anglais, alors que les Canadiens sont à la veille d'une campagne électorale fédérale.

Le budget de Bernard Landry a reçu la note de passage au Québec; mais on note par ailleurs que les bonnes nouvelles gouvernementales tombent opportunément pour 1998, fort probablement une année électorale.

D'Ottawa à Québec, donc, pas moyen d'y échapper, l'humeur est fortement électorale, sinon électoraliste.

«Les conservateurs canadiens commencent à se battre entre eux. Ça va être drôle à surveiller.» Ainsi commence une «colonne» récente de Charles Gordon, dans *The Ottawa Citizen*. Avec son nouveau programme électorale, le chef conservateur Jean Charest donne raison au Reform Party, et de plus d'une manière: baisses de taxes, mise au rebut du contrôle des armes à feu, réforme du sénat, budgets équilibrés, régime minceur de l'État.

Au lieu de féliciter Charest qui fait preuve de sagesse en adoptant les idées solides du Reform, Manning prétend que ce n'est pas ce qui se passe. «C'est du baloney de Mulroney recyclé, dit Manning, et la guerre est ouverte.»

Gordon conclut ainsi: «Les Tories doivent drainer des appuis du Reform s'il [le parti] veut redevenir un parti majeur. Le Reform doit se maintenir comme porte-parole de la droite. Et qu'en est-il du centre, où logent la majorité des électeurs canadiens? Sans le dire expressément, les deux partis ont peut-être le luxe d'une lutte sectaire, sachant que leur idéologie n'est pas menacée. Après l'élection, les libéraux la garderont bien vivante.»

Tout peut arriver en politique, écrit *The Toronto Sun*, mais la prochaine élection semble devoir être une bataille pour la deuxième place, ou la troisième, entre les Tories et le Reform. Pour déloger le Bloc québécois, il faudrait que les deux fassent front commun. Mais si leurs politiques se ressemblent fort, ils ne peuvent se sentir. Lequel des deux chefs sortira vainqueur de la bataille? «Pour l'heure, Charest domine dans les sondages. L'écartier équivaldrait à mettre de côté les conservateurs, le parti politique fondateur du Canada. Ce serait absurde. Pour le moment du moins», conclut le *Sun*.

Le partage du vote entre les réformistes et les conservateurs bénéficiera aux libéraux, opine Barbara Yaffe, dans l'une des chroniques qu'elle consacre à cette question dans *The Vancouver Sun*. Elle aussi souligne qu'il est de plus en plus difficile de distinguer le programme de Manning de celui de Charest. C'est le pire scénario pour les deux. Il y a quand même des différences, au sujet de l'unité nationale, par exemple, et concernant la crédibilité.

Pas d'entente possible entre les deux parce que l'antipathie mutuelle est vive, conclut Yaffe. Pour elle, la bataille qui s'amorce sera suicidaire. «Les réformistes ont 1 % d'appui au Québec, les Tories manquent de vigueur à l'Ouest et probablement au Québec également, ce qui renforce l'hypothèse selon laquelle chacun des deux a besoin de l'autre pour devenir une force nationale... Cette bataille Reform-Tory pour la droite pourrait être la plus féroce de la prochaine élection.»

Quelle splendeur nouvelle pour les libéraux, pense également Jeffrey Simpson: ils n'auront qu'à surveiller les hostilités entre les «charestistes» (c'est son expression, dans *The Globe and Mail*) et les réformistes. Les premiers espèrent simplement déloger les seconds de la domination de la droite politique. «Les charestistes ont vendu leur programme à la foule de Mike Harris, conclut

Simpson; il n'est donc pas surprenant qu'ils ne daignent plus utiliser le nom officiel de leur parti fédéral, celui de progressiste conservateur.»

Charest et les autres partis d'opposition bataillent pour tenter de convaincre les électeurs que leurs politiques leur donnent le droit de devenir l'opposition officielle, fait valoir le *Maclean's* (Canada's Weekly News-magazine) dans son dossier spécial d'Ottawa. Opposition fracturée pour un pays fragmenté. En ces temps de cynisme public, il est difficile d'être un politicien, encore plus d'être un membre de l'opposition. Non seulement le premier ministre Chrétien et les libéraux sont-ils une cible insaisissable mais, ainsi que le columnist Anthony Wilson-Smith le révèle, «leurs adversaires politiques sont au désarroi.»

«Les libéraux sont restés au centre en partie en empruntant des éléments de programmes de la plupart des autres partis, écrit-il. Et les autres partis, à leur tour, sont souvent trop occupés à se chicaner entre eux au lieu de former une opposition unie.»

Wilson-Smith estime que la fragmentation du Canada est le plus grand changement survenu au cours de la dernière décennie, avec la fracture correspondante de l'opposition. Au point qu'il n'y a plus de véritable solution de rechange nationale aux libéraux. Les partis traditionnels luttent pour survivre. Et le pire danger pour eux, note le columnist du *Maclean's*, c'est que plus ils envoient des messages divergents, plus ils se noient mutuellement, ce qui rend peu probable que les électeurs se donnent la peine de les écouter.

Dans la même édition, le vénérable Peter C. Newman pose un bémol, avec la boule de cristal du sondeur Conrad Winn. «L'élection ne sera pas l'agréable promenade que les troupes de Jean Chrétien pensaient qu'elle serait, écrit-il d'emblée. L'humeur rusée des électeurs et la détermination de quatre chefs de partis d'opposition de faire sentir leur présence pourraient même mener à l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire.» A cause des électeurs dits volatils et parce que les campagnes électorales sont désormais très dynamiques.

Nullement affolé, Newman conclut même: «Cela nous donnerait un grand gouvernement.»

*The Edmonton Sun* accuse Chrétien d'acheter des votes, notamment en subventionnant un hôtel dans sa ville de Shawinigan et en favorisant Bombardier. Le premier ministre et les libéraux devraient être tenus responsables de ces tentatives éhontées d'acheter des électeurs.

D'autre part, le budget de Bernard Landry a été abondamment commenté dans *The Gazette*, notamment par trois chroniqueurs.

Le ministre des Finances étale les bonnes nouvelles fiscales à temps pour une élection printanière en 1998, opine le columnist Don Macpherson. C'est un document politique. Ce n'est pas par hasard si les baisses de taxes et la réforme fiscale tant vantées prendront effet l'an prochain, une année probable d'élection. Ça se reflète sur le chèque de paie des Québécois et sur les formulaires d'impôt printanier.

Se fier sur les hausses de taxes pourrait bien hanter le Québec, titre Jay Bryan. Déjà lourdement taxés, les Québécois feront de grands détours pour éviter de nouvelles taxes. «Le Québec a déjà des problèmes avec l'évasion fiscale et des baisses de revenus fiscaux. Est-il destiné à même triste sort» qu'Ottawa qui, il y a quelques années, avait perdu le contrôle sur son déficit?

Moins pessimiste, Peter Hadekel estime que la réforme du système fiscal québécois est modeste, mais nécessaire.

(Joyeux Pâques! Cette revue de presse du ROC sera de retour le samedi 12 avril.)

## Féminisme: Toubon a tout faux

PRESSE CANADIENNE

Paris — Le ministre français Jacques Toubon pense que les Québécois ne parlent pas en français quand ils remplacent le mot «homme» par «personne» de manière à englober les femmes. Selon lui, cette habitude est plutôt une manifestation excessive du «politiquement correct» prôné par les féministes du Québec.

C'est un amendement à son projet de réforme de la cour d'assises, étudié au Sénat français, qui a provoqué cette étonnante sortie du Garde des Sceaux. Cet amendement ne portait que sur un seul mot du texte, de manière à modifier le serment des jurés, à qui on demande de faire preuve de «l'impartialité et de la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre». L'idée de substituer «à un homme» par «à une personne» a exaspéré l'administrateur de la Culture et de la Francophonie, qui refusait de revenir sur la «la plus absolue» des traditions juridiques et philosophiques françaises, celle «qui figure au frontispice de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen». «C'est

du Canadien, du Québécois, du langage des Nations unies, du «politiquement correct», mais ce n'est pas du français», a lancé le ministre mercredi devant un hémicycle exclusivement masculin.

M. Toubon n'a pas relevé que, dans ce cas précis, il pouvait être curieux de demander à des femmes de se conduire en homme... Selon lui, le mot «homme», même dans ce serment, décrit toute l'espèce humaine. Le ministre s'en est pris aux féministes québécoises, qui veulent le remplacer «systématiquement» par le terme «personne». «C'est l'une des manifestations les plus excessives du «politiquement correct». Pourquoi dans un texte aussi essentiel pour le droit de l'homme voudrait-on employer un vocabulaire qui met en cause les droits de l'homme eux-mêmes?», a-t-il demandé.

L'indignation du Garde des Sceaux n'a guère eu d'échos chez les sénateurs. L'opposition socialiste aurait préféré que le texte parle de femmes et d'hommes plutôt que de «personne», une formule jugée «moins anonyme». Mais l'amendement a été adopté sans difficultés.



Jacques Toubon

Faculté des sciences sociales • Université d'Ottawa

# L'excellence universitaire en français!

Nos sept départements et écoles :  
Criminologie, psychologie, science économique, science politique, sciences du loisir, sociologie et service social.\*

\*Études de maîtrise uniquement.

Nos trois programmes interdisciplinaires :  
Études des femmes, Études canadiennes, administration et politiques publiques.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Université d'Ottawa - L'admission  
a/s de la Faculté des sciences sociales  
550 Cumberland, C.P. 450, Succursale A  
Ottawa (Ontario) K1N 6N5  
Tél.: (613) 562-5800 poste 1727



Tous les cours sont offerts en français; on peut répondre à toutes les questions d'examen et réaliser tous ses travaux dans la langue de son choix (français ou anglais). Il est aussi possible de suivre des cours en anglais.

Le meilleur régime de bourses pour les programmes universitaires des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en langue française au Canada.

Bourses d'excellence (renouvelables) à l'admission et bourses au mérite pour le 1<sup>er</sup> cycle.

Bourses d'assistantat et de recherche pour les étudiants et étudiantes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.



NOUVEAUTÉ  
CÉLÉBRITÉS /  
Collection  
biographique  
CHARLES GILL

64 pages, 8,80 \$  
Réginald Hamel

Si de nos jours, l'on demandait aux jeunes: qui, à l'École littéraire de Montréal, fut le poète le plus original après Nelligan? Peu et prou pourraient citer le nom de Gill. On retrouve bien volontiers son nom dans des anthologies de poésie. Ce sont toujours les mêmes poèmes que l'on cite. Ces exégètes du digestible poétique ne s'attardent guère à lire son œuvre que nous réunissons dans les années 60.

Le présent ouvrage se divise en huit parties: les ancêtres, l'enfance et l'adolescence du poète, ses deux séjours à Paris, le peintre et le poète, son cheminement pictural, son cheminement littéraire, et son décès. Toutes les sources évoquées dans ce petit ouvrage le seront à partir de documents de première main, de pièces d'archives largement inédites.

LIDEC inc.  
4350, avenue de  
l'Hôtel-de-Ville  
Montréal (Québec)  
H2W 2H5  
Téléphone: (514) 843-5991  
Télécopieur: (514) 843-5252  
Adresse internet:  
http://www.lidec.qc.ca

Les Cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle

DE GAULLE ET LE QUÉBEC

Un numéro exceptionnel

(printemps 1997)

DES TÉMOIGNAGES:

Alain Peyrefitte, Bernard Dorin, Jean Chapdelaine, Claude Morin, Jean-Paul L'Allier, Pierre-Louis Mallen, Jean-Marc Léger, François Aquin, et autres

UN DOSSIER:

tous les discours et propos du général au Québec et sur le Québec

LA COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE:

articles et chronologie

19,95 \$ (plus taxes usuelles)

chez son libraire

OU

aux Publications du Québec

B.P. 1005, Québec (Québec) G1K 7B5

téléphone (sans frais): 1 800 463-2100

télécopieur (sans frais): 1 800 561-3479

COMPLIMENTS DE FRANÇOIS BÉLANGER  
(LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.)

Téléphone: 985-3344

## AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-04525-988 - annonce, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, Partie demanderesse -vs- 2960-0459 QUÉBEC INC., Partie défenderesse. Le Siècle jour d'avril 1997, à 10h00, au 6634 P.E. LAMARCHE, St-Léonard, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 2960-0459 QUÉBEC INC., saisis en

cette cause, consistant en: 1 télécopieur Xerox 7004; 1 Paymaster; 1 machine à écrire IBM; 4 bureaux; 1 laveuse et sècheuse English Superb; 1 téléviseur Caidie; 4 réfrigérateurs; 1 ensemble pour souder; 1 coffre à outils route et son contenu; percuseuse; scie; 1 lot d'envois 150 moteurs assortis; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, (514)882-1921, Mtl: 328-1122.

BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE L'AVANT, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 540-02-00426-959 - annonce, COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIELUX DE CONSTRUCTION, Partie demanderesse -vs- ACIER METOBEQ INC., Partie défenderesse. Le Siècle

jour d'avril 1997, à 13h00, au 3450 DES ENTREPRISES, Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ACIER METOBEQ INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Masha modèle 5130; 1 télécopieur Panasonic modèle KX-F90; 1 ordinateur; machine à couper le métal Piranna; table à dessin. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, (514)882-1921, Mtl: 328-1122.

(514)882-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL-NORD, COUR PETITES CREANCES, NO: 510-32-001953-968 - annonce, 9026-2973 QUÉBEC INC., Partie demanderesse -vs- CAN AM LOGISTICS INC., Partie défenderesse. Le 10ème jour d'avril 1997, à 11h00, au 6000 MONTEE ST-FRANCOIS, Saint-Laurent, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAN AM LOGISTICS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur en métal beige 2 portes; 1 bureau brun et beige; 2 bureaux; 1 ordinateur; 1 lot d'accessoires de bureau; 1 téléphone cellulaire Motorola. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE

VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, (514)882-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DES PETITES CREANCES, NO: 505-32-004810-975 - BREF D'EXECUTION. LE GREFIER POUR ET AU NOM DU GROUPE D'INVEST. PROVEST 90 INC., Partie demanderesse -vs- KALLIOPE MINADAKIS, Partie défenderesse. Le 10ème jour de avril 1997, à 10h00, au 242 Desormeaux, 1, Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KALLIOPE MINADAKIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur; 1 buffet en bois; 1 téléviseur et autres. Conditions:

ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: CHRISTIAN BOUCHARD, huissier du district de Montréal, MACERA & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 514-848-0979, FAX: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, NO: 96-08701 PERCEPTEUR, C.M. LONGUEUIL -VS- PIERRE TAYLOR, Le 9 AVRIL 1997, à 10h00, au 2453 rue Lavallée, à Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par huissier de Justice les biens saisis en cette cause, soit: 1 ordinateur Macintosh et acc.; 1 téléviseur RCA; 1 système de son, etc... ALLEN D. RICCI, huissier de Justice, Info: 674-6400, BERNIER ET MARTIMBAULT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO: 130-0638-96, LA VILLE DE LASALLE -VS- DAVISON HOTEL Le 10 AVRIL 1997, à 10h00, au 408 rue Oka, à Lasalle, district de Montréal, seront vendus par huissier de Justice les biens saisis en cette cause, soit: 1 système de son; 1 téléviseur couleur; 1 camion GMC 1986, etc... ALAIN LAROSE, huissier de Justice, Info: 674-6400, BERNIER ET MARTIMBAULT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO: 130-0041-95, LA VILLE DE LASALLE -VS- JOHN GLENFORD. Le 9 avril 1997, à 11h00, au 237 rue Beauchamp, à Lasalle, district de Montréal, seront vendus par huissier de Justice les biens saisis en cette cause, soit: 1 téléviseur couleur; 1 système de son; 1 ordinateur Macintosh, etc... ALAIN LAROSE, huissier de Justice, Info: 674-6400, BERNIER ET MARTIMBAULT.

**RAYMOND, CHABOT INC.**

**LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ**  
Dans l'affaire de la faillite de:  
**CENTRE DE TRAITEMENT I.T.I. OMNITECH INC.**, personne morale légalement constituée, ayant son siège social au 921, Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0 et ayant auparavant opéré au 18, avenue Papineau, bureau 100, Candiac, Québec J5R 5S8

Avis est par les présentes donné que **CENTRE DE TRAITEMENT I.T.I. OMNITECH INC.** est réputée avoir déposé une cession de ses biens entre les mains de **RAYMOND, CHABOT INC.** le 26 novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 avril 1997 à 10h30, au bureau du Séquestre officiel au 1040, avenue Belvédère, suite 114, Sillery (Québec).  
QUÉBEC, le 26 mars 1997

**Raymond, Chabot Inc.**  
Ès qualités de syndic à l'actif de **CENTRE DE TRAITEMENT I.T.I. OMNITECH INC.**  
**André Champagne, c.a., syndic**

888, rue St-Jean, bureau 200  
Québec (Québec) G1R 5H6, tél.: (418) 647-3078  
Télécopieur: (418) 647-2633

**Marchand Daoust inc.**

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Dans l'affaire de la faillite de:  
**RICHARD DESJARLAIS**  
144, Route 104  
Sainte-Brigide-d'Iberville  
Québec J0J 1X0

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession de ses biens le 19 mars 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 avril 1997 à 16h00 au 237, rue Principale, Granby, Québec.  
Montréal, ce 29 mars 1997  
Marchand Daoust Inc., syndic

200, St-Jacques  
10e étage, Bureau 1000  
Montréal, Qc H2Y 1M1  
Tél.: (514) 845-7143

**Marchand Daoust inc.**

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Dans l'affaire de la faillite de:  
**ANDRÉ THÉORET**  
26, rue Albert-Lacombe  
Île Bizard, Québec H9C 2J4

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession de ses biens le 24 mars 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 avril 1997 à 10h30 au bureau du syndic 200, rue St-Jacques, bureau 1000, Montréal, Québec.  
Montréal, ce 29 mars 1997.  
Marchand Daoust Inc., syndic

200, St-Jacques  
10e étage, Bureau 1000  
Montréal, Qc H2Y 1M1  
Tél.: (514) 845-7143

**APPEL D'OFFRES**

**Projet : S-02530 - Réfection des parements**  
**Date et heure d'ouverture : 17 avril 1997, 15 h, heure locale**

La corporation du collège Édouard-Montpetit demande des soumissions pour la réfection des parements extérieurs des bâtiments de son campus de Longueuil.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui ont obtenu le cahier d'appel d'offres directement du Service des approvisionnements du collège sont admises à soumissionner. Une visite obligatoire des lieux est prévue le 8 avril 1997, à 9 h.

Les soumissions, pour le présent appel d'offres, devront être faites sur les formulaires officiels fournis par le Collège. Ces documents sont disponibles au Service des approvisionnements du collège, au bureau A-129, à compter du 1<sup>er</sup> avril 1997, durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 16 h 30 (heure locale). Ils seront remis sur paiement, en argent comptant ou chèque certifié émis au nom du collège Édouard-Montpetit, d'une somme de cinquante dollars (50 \$), non remboursable.

Pour être valides, les soumissions devront être accompagnées soit d'un chèque certifié, soit d'un bon de garantie de soumission, ou d'une lettre de garantie irrévocable de première demande faite au nom du collège Édouard-Montpetit; ces garanties devront représenter dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission.

Le collège Édouard-Montpetit ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et se réserve également le privilège d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

**Marc Bouvier, ing.**  
Directeur des ressources matérielles

**Collège Édouard-Montpetit**  
Nous avons à cœur d'évoluer ensemble

945, chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6 Tél.: (514) 679-2630 Téléc.: (514) 679-6670

**Appel d'offres**

**Ville de Montréal**

**Service des travaux publics**

Des soumissions seront reçues, avant 14 h à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1C6, pour:

**SOUMISSION 8374**  
**Date d'ouverture: 16 avril 1997**  
Reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans la 14e Avenue, de la rue René-Lévesque à la rue Ste-Catherine (P.A.T.)

Cautionnement: 40 000 \$  
Soumission: 64 \$  
Unité conception  
700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440 (872-3282/3281)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 64 \$ (T.T.C.), en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 1<sup>er</sup> avril 1997 en se présentant au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440.

Montréal, le 29 mars 1997  
Le greffier,  
**Léon Laberge**

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cet effet fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

**Université de Montréal**

**APPEL D'OFFRES**

**Propriétaire**  
Université de Montréal  
Direction des immeubles  
2787, chemin des Services  
Campus de l'Université de Montréal  
Montréal (Québec)

**Architectes**  
Direction des immeubles  
Division ingénierie et construction  
Louis Mahieu, architecte

**Ingénieurs en structure**  
Calculatex Inc.  
4455, rue Saint-Hubert  
Montréal (Québec) H2J 2X1  
Paul Carrier, ingénieur

L'Université de Montréal, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux généraux relatifs à l'aménagement de l'infrastructure des tours d'eau, projet 44382/523 du Pavillon situé au 2050, Édouard-Montpetit à Montréal.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés ou obtenus au bureau du propriétaire contre un chèque au montant de cinquante dollars (50 \$) non-remboursable, libellé à l'ordre de l'Université de Montréal.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues à la Direction des immeubles, 2787, Chemin des Services, Réception - 1<sup>er</sup> étage, Campus de l'Université de Montréal, Montréal, jusqu'à quinze heures (15 h), heure en vigueur localement, le 22<sup>e</sup> jour de mois d'avril 1997, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

**S.V.P. communiquer avec Mme Renée Racine avant d'aller chercher les documents ou pour toute autre information relative au projet (161 343-7624)**

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire, l'Université de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 45 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires (Décret 1015-90 tel que modifié par le décret 360-94).

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

**Russell Adams, architecte**  
Directeur intérimaire  
Direction des immeubles

**AVIS PUBLIC**

**RÔLE DE PERCEPTION DE LA TAXE D'AFFAIRES**

Avis public est par la présente donné que le rôle de perception de la taxe d'affaires pour l'année 1997 est maintenant déposé au bureau du soussigné.

Toute personne dont la place d'affaires apparaît audit rôle doit acquitter sa taxe sans intérêts à la date mentionnée sur le compte, à savoir le 28 avril 1997.

Toute personne dont le nom apparaît audit rôle de perception et qui n'aura pas reçu son compte devra le réclamer à l'hôtel de ville.

Donné en la Ville d'Outremont

ce 29e jour du mois de mars 1997

**Louis Bélaïr, c.g.a., o.m.a.**  
**Treasorier**  
543, chemin Côte-Sainte-Catherine  
Outremont (Québec)  
H2V 4R2

**JF JEAN FORTIN & ASSOCIÉS SYNDICS INC.**

**Jean Fortin & Associés Inc.**  
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Dans l'affaire des faillites de:

**2924846 CANADA INC.**, société légalement constituée ayant son siège social au 2090, Principale à Ste-Julie (Québec) et une place d'affaires au 2061, St-Denis à Montréal (Québec).  
AVIS est donné que 2924846 CANADA INC. a fait cession de ses biens le 17 mars 1997 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 avril 1997, à 9 h 30 au bureau du syndic au 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200 à Longueuil (Québec).  
**JEAN-GUY DAoust, Responsable de l'actif**  
Longueuil, ce 24 mars 1997.

**2759 3219 QUÉBEC INC.**, société légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 12301, Métropolitain Est à Montréal-Est, Québec (H1B 5R3).  
AVIS est donné que 2759 3219 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens le 17 mars 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9 avril 1997 à 9 h 30 au bureau du Séquestre Officiel au 5, Place Ville-Marie, 6e étage à Montréal (Québec).  
Longueuil, ce 24 mars 1997.

**Jean Fortin & Associés Inc.**  
2360, Marie-Victorin Est, bureau 200  
Longueuil (Québec) J4G 1B5  
Tél.: (514) 442-3260

Montréal • Drummondville • Longueuil  
Laval • Saint-Hyacinthe • Saint-Jean • Sorel

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE**

**Canada**  
Province de Québec  
District de Terrebonne  
Cour Supérieure  
No: 700-05-004046-979

**CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DOMAINE SAINT-SULPICE**

Requérante  
vs.  
**DANIEL TREMBLAY**  
et  
**JEAN-GUY MICHAUD**  
et  
**JUDE MIREAULT**  
Intimés  
et  
**OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE**  
Mis-en-cause

Conformément au jugement daté du 26 février 1997 en présence de la Greffière spéciale Me Nicole Gill, faisant suite à une requête en délaissement forcée afin de vendre sous contrôle de justice, de la requérante, Jean-Marc LACHANCE, huissier de justice, de Saulnier Robillard, huissiers de justice a été désigné aux fins de vendre aux enchères l'immeuble des Intimés, ci-après décrit:

En conséquence, il sera procédé à la vente aux enchères, de l'immeuble, ci-après décrit, le 18 avril 1997 à 10 heures au bureau de:

**Saulnier Robillard, huissiers de justice**  
407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700  
Montréal (Québec) H2Y 2Y5

**Visite et inspection le 11 avril 1997 de 13 à 15 heures**

**DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE**

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro MILLE QUARANTE ET UN de la subdivision officielle du lot numéro Bloc UN (Bloc 1 - 1041), Canton Abercrombie, au plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Hippolyte, division d'enregistrement de Terrebonne;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 16, rue Ogilvy Ouest, en la ville de St-Hippolyte, province de Québec, J0R 1P0.

**CONDITIONS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES**

1. La mise à prix est fixée à cent dix-neuf mille dollars (\$119,000.00);

2. Lors de l'adjudication, l'adjudicataire doit verser un chèque visé à l'ordre de la personne désignée pour faire la vente ou une somme d'argent à la personne désignée, représentant vingt-cinq pour cent (25%) de la mise à prix;

3. L'adjudicataire devra payer le solde du prix de vente plus toutes les taxes applicables dans un délai de cinq (5) jours à compter de la vente, à défaut de quoi, l'immeuble pourra à nouveau être mis en vente aux mêmes conditions. Dans un tel cas, le montant payé lors de la vente sera conservé par la personne désignée pour faire la vente afin d'être distribué en même temps et de la même façon que le produit de la vente sous contrôle de justice;

4. Les autres conditions régissant la vente seront disponibles en tout temps, sur demande.

Montréal, le 17 mars 1997  
**JEAN-MARC LACHANCE**  
huissier de justice

**SAULNIER ROBILARD**  
huissiers de justice  
407, boulevard St-Laurent, Bureau 700  
Montréal (Québec) H2Y 2Y5  
Tél.: (514) 878-3143

**Commission d'accès à l'information du Québec**

**AVIS PUBLIC**

Le 1<sup>er</sup> janvier 1994 entrant en vigueur la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Elle impose aux entreprises oeuvrant au Québec des obligations quant à la protection des renseignements qu'elles détiennent sur leurs clients, leurs membres et leurs employés.

La loi prévoit, par ailleurs, des règles particulières à l'égard des agents de renseignements personnels, c'est-à-dire des personnes physiques ou morales qui font le commerce de constituer des dossiers sur des individus et de préparer et communiquer à des tiers des rapports de crédit au sujet du caractère, de la réputation ou de la solvabilité de ces personnes.

Les agents de renseignements personnels doivent s'inscrire auprès de la Commission d'accès à l'information, organisme chargé de l'application de la loi.

À titre d'information, la Commission d'accès à l'information publie la liste, en date du 25 mars 1997, des agents de renseignements personnels dont l'inscription est conforme à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Le registre des inscriptions des agents de renseignements personnels peut être consulté aux bureaux de la Commission d'accès à l'information à Québec et Montréal aux adresses suivantes:

Siège social  
900, boulevard René-Lévesque est  
Bureau 315  
Québec (Québec) G1R 2B5  
(418) 528-7741

2, Complexe Desjardins, bureau 3210  
Tour de l'Est  
B.P. 122, Succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1B2  
(514) 282-6346

**LISTE DES AGENTS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS INSCRITS**

2425-2546 Québec inc./Gestion Crédit Comm  
2345, rue Principale  
C.P. 400  
Lachute (Québec) J8H 3X9

2435-8129 Québec inc.  
B.E.S.T. Bellevue Enquêtes et Services Tactiques  
5947, rue Saint-Hubert  
Montréal (Québec) H2S 2L8

2524-2363 Québec inc.  
10725, Francis, # 1  
Montréal (Québec) H2C 3A7

2847-0177 Québec inc.  
4819, avenue Victoria  
Montréal (Québec) H3W 2M9

2950-1244 Québec inc.  
SCC Québec  
672, boul. des Laurentides  
Laval (Québec) H7G 4S6

2970-3212 Québec inc.  
Gestion E.C.C.  
31, boul. de la Seigneurie,  
bureau 203  
Blainville (Québec) J7C 4G6

3218937 Canada inc.  
Association provinciale de crédit Pac Enquêtes Ltée  
404, boul. Décarie, suite 201  
Saint-Laurent (Québec) H4L 5E6

9046-3795 Québec inc.  
Services d'Enquêtes Civiles  
328, rue Richard  
Joliette (Québec) J6E 2S8

A.P.R. Agence de recouvrement inc.  
1259, rue Berri, suite 200  
Montréal (Québec) H2L 4C7

Accès-Plus  
255 D1, rue Sainte-Catherine  
Saint-Constant (Québec) J5A 2J6

Agence d'Investigation Canada  
2090, Moreau  
Suite 201  
Montréal (Québec) H1W 2M3

Agence de recouvrement Carlauson inc.  
811, boul. Saint-René Ouest,  
porte 700  
Gatineau (Québec) J8R 2S4

Agence de recouvrement Coll-Bec Limitée  
Crédit Protection E.D. Limitée  
2348, rue Jean-Talon Est,  
suite 305  
Montréal (Québec) H2E 1V7

Agence de recouvrement Gylaine Desbiens et Associés  
465, 5e Rue, suite 209  
C.P. 3062  
Shawinigan (Québec) G9N 7Y5

Agence de recouvrement Ogilvie inc.  
6555, boul. Métropolitain Est,  
Suite 204  
Saint-Léonard (Québec) H1P 3H3

Agence de recouvrement Oigny et Thibodeau  
87, rue St-Paul  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)  
J3B 1Z3

Agence de recouvrement Polycrédit inc.  
1900, Henri-Bourassa Ouest,  
bureau 200  
Montréal (Québec) H4N 1C5

Agence de recouvrement professionnelle Maxi-Plus inc.  
2120, rue Sherbrooke Est,  
bureau 605  
Montréal (Québec) H2K 1C3

Agence de recouvrement TCR Ltée  
3333, Côte Vertu, bureau 310  
Saint-Laurent (Québec) H4R 2N1

Agences de collection financières (internationale) inc.  
376, avenue Victoria  
Westmount (Québec) H3Z 1C3

Alain Savard  
3795, Masson  
Montréal (Québec) H1X 1S7

Appro-Bail enr.  
811, boul. Saint-René Ouest,  
porte 700  
Gatineau (Québec) J8R 2S4

Association des Locateurs Avertis "A.L.A."  
538, 112e Avenue  
Lafontaine (Québec) J7Y 4P4

Bureau de crédit Express  
600, Côte Vertu, suite 611  
Saint-Laurent (Québec) H4L 5E3

Bureau de crédit Mo-Ro inc.  
770, rue Sherbrooke Ouest, 13e  
Montréal (Québec) H3A 1G1

Bureau des enquêtes spécialisées enr.  
1557, rue Du Perche  
Chicoutimi (Québec) G7H 1A6

Centre d'enquêtes civiles du Québec  
6966, rue Jarry Est  
Saint-Léonard (Québec) H1P 3C1

Corporation des propriétaires immobiliers du Québec inc. (CORPIQ)  
1750, rue Vitré  
Québec (Québec) G1J 1Z6

Crédit Bellechasse  
2085, rue De Salaberry,  
bureau 203  
Montréal (Québec) H3M 1K6

Crédit Destination inc.  
1583-A, Saint-Hubert  
Montréal (Québec) H2L 3Z1

Crédit Nouveau Concept enr.  
Agence de recouvrement  
508, rue Châteauguay  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)  
J3B 4C3

Crédit-Info Mirabel  
Agence de recouvrement enr.  
13837, route 117, # 101  
Saint-Janvier, Mirabel (Québec)  
J7J 1K9

Donald McCleery et Associés  
(1990) inc.  
1490, rue Macdonald  
Saint-Laurent (Québec) H4L 2A7

Équifax Canada inc.  
7171, rue Jean-Talon Est  
Anjou (Québec) H1M 3N2

Liste des bureaux affiliés à Équifax

Bureau de crédit de Drummondville  
221, rue Principale  
Granby (Québec) J2G 2V7

Bureau de crédit de Saint-Jean & Iberville inc.  
25, rue Thérèse  
Iberville (Québec) J2X 4J2

Bureau de crédit de Valleyfield inc.  
4450, Promenade Paton, # 1008  
Laval (Québec) H7W 5J7

Bureau de crédit et agence de recouvrement de Thetford-Mines inc.  
1196, rue Bellevue  
Thetford-Mines (Québec)  
G6G 5Y7

Les entreprises Yves Drainville Ltée  
110, rue Chatelle  
Tracy (Québec) J3R 5G1

Gauthier et Martin inc.  
784, boul. Iberville  
Repentigny (Québec) J5Y 1A3

Gestion Credere inc.  
4008, rue Guénette  
Chomedey, Laval (Québec)  
H7T 2G1

Gestion Crédit + Plus  
48, des Hospitalières  
Victoriaville (Québec) G6P 6N6

Gestionnel enr.  
7813, des Mugnets  
Tracy (Québec) J3R 5J5

Groupe de sécurité Garda inc.  
3601, avenue Saint-Jacques Ouest  
Montréal (Québec) H4C 3N4

G.T.E.S.  
981, Notre-Dame  
C.P. 131  
Saint-Alphonse (Québec)  
JOK 1W0

Honda Canada Finance inc.  
1750, Eiffel  
Boucherville (Québec) J4B 7W1

Hooper Holmes Canada Ltée  
1780, avenue Champfleury  
Québec (Québec) G1J 4M2

Info-Location inc.  
692, Du Béarn  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)  
J3A 1Y2

Investigation Supérieure enr.  
576, rue Veillon  
Beauport (Québec) G1C 7L4

Investigations R.K. inc.  
2100, avenue de l'Église  
Montréal (Québec) H4E 1H4

Keyfacts/Services Keyfacts  
Canada inc.  
7101, rue Jean-Talon Est  
Bureau 800  
Anjou (Québec) H1M 3N2

Le Groupe Echo inc.  
1600, Henri-Bourassa Ouest,  
bureau 200  
Montréal (Québec) H3M 3E2

Le Groupe Fichier Central  
2292, boul. Industriel  
Laval (Québec) H7S 1P9

Les bureaux de crédit du Nord inc.  
336, boul. Rideau  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J9X 1P2

Location Transbec inc.  
7005, Taschereau, # 268  
Brossard (Québec) J4Z 1A7

Rapide Investigation Canada Ltée  
739, rue de la Commune Ouest  
Montréal (Québec) H3C 1X7

Recherche de titre du Québec  
3300, boul. des Entreprises  
Terrebonne (Québec) J6X 4S8

Société de crédit et de location S.C.L. Inc.  
3100, Côte Vertu, # 470  
Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8

Société financière  
Superior Acceptance Ltée  
815, rue King Ouest, suite 201  
Sherbrooke (Québec) J1H 1R9

Société Générale Beaver inc.  
4475, Frontenac  
Montréal (Québec) H2H 2S2

Tecno Kem inc.  
915C, De La Pommeraie  
Saint-Rém (Québec) J0L 2L0

Trans Union of Canada inc.  
1600, Henri-Bourassa Ouest,  
bureau 200  
Montréal (Québec) H3M 3E2

Valid-Info  
4231, Louis-Payette  
Chomedey, Laval (Québec)  
H7T 1Y2

Véri-Chèque Ltée  
1259, rue Berri, suite 200  
Montréal (Québec) H2L 4C7

# LE DEVOIR

# LE MONDE

REVUE DE PRESSE

## Pays du malheur, pays du bonheur

Le malheur s'appelle Algérie, et le bonheur Islam-de. Petit voyage contrasté du Sud au Nord, entre misère et aisance, entre chaud et froid, entre violence et paix. Avec un court arrêt chez les mollahs iraniens.

François Brousseau  
Le Devoir

**M**alheureuse Algérie! Malgré les assurances données par le pouvoir du président Zéroual, malgré les tournées réussies d'un ministre des Affaires étrangères au Canada et en Europe, malgré les envolées lyriques et admiratives du ministre fédéral Martin Cauchon pour les généraux algériens, le drame et les massacres se poursuivent...

Le Monde de mercredi publiait, sur deux pages, le témoignage bouleversant et désespéré d'un journaliste algérien, Sélim Zaoui, qui a fait les faubourgs algériens et les hautes plaines de l'Atlas, les villages terrorisés et les quartiers quadrillés de ce pays profondément traumatisé par la violence et la guerre.

Il nous fait voir par le menu un pays qui, après la foi naïve pro-FIS de 1990-91, après avoir cru ou voulu croire au régime militaire — notamment en le plébiscitant à l'élection de novembre 1995 — semble passé aujourd'hui à la prostration et au désespoir.

Quelques extraits du texte de Zaoui, véritable pièce d'anthologie journalistique sur cette descente aux enfers:

*«L'oncle Derradj git sur le carrelage nu, tel un automate démantibulé, le visage défiguré par la rafale tirée en pleine bouche. On retrouvera une de ses dents fichée contre le mur. [...] Mohammed [frère de Derradj] et son frère laissent, à eux deux, 17 bouches à nourrir, un bébé à élever et trois filles à marier.»*

Mais la presse ne parlera pas de ce massacre nocturne, «pour non-conformité avec les canons établis de l'information sécuritaire» — nom sous lequel on désigne aimablement la censure féroce des autorités, et les conditions auxquelles on peut occasionnellement y déroger, au compte-gouttes.

La presse



du monde

Ces critères sont, nous rappelle l'auteur citant la directive interministérielle de juin 1994, la nécessité de «banaliser et minimiser l'impact de tout acte terroriste», de «mettre en évidence le caractère inhumain» du forfait, en privilégiant «l'égoïsme», «l'attaque d'ambulance», «la mort et l'infirmité d'enfants». Sic et re-sic! Pas de chance pour les massacres à la mitrailleuse, la nuit dans leur sommeil...

Un passage plus analytique, pour finir: «Et si cette violence n'était qu'un rideau de fumée pour cacher une autre violence, celle qui gangrène jusqu'à l'os une nation entière? Qui se préoccupe ainsi de l'agriculture, de l'infrastructure sanitaire, du réseau routier et ferroviaire, de la pénurie d'eau, du retour en force de la diphtérie et du kala-azar, de la clochardisation rampante?»

Le Monde du même jour publie un éditorial d'une férocité exceptionnelle: «Le pouvoir a si bien étouffé toute expression libre, cadenassé un système de censure sans faille et mis les médias nationaux à son exclusif service, que ses informations ne sont pas plus crédibles que les communiqués de victoire des GIA. Les uns et les autres relèvent de la guerre de propagande et sont à prendre avec d'extrêmes précautions», écrit le grand quotidien parisien, tout en soulignant au demeurant «l'horreur» des méfaits des GIA.

«Dans l'un et l'autre camp, poursuit Le Monde, la férocité est la règle: la terreur est le lot d'une population qui ne sait plus trop quel groupe rendre responsable de son malheur: GIA, milice d'autodéfense, unités opérant clandestinement?»

Malheureuse Algérie, bienheureuse Islande! Selon *Courrier international* qui cite des sociologues néerlandais, le pays le plus heureux du monde, c'est cette petite île de moins de 300 000 habitants peuplée depuis mille ans, formant une véritable nation, le siège du plus vieux parlement du monde. Un pays bény par des politiques sociales généreuses, une inflation à 2,5 %, et la plus grande longévité sur Terre. Au lieu d'étudier les critères habituels comme l'éducation, la santé ou le revenu, le professeur Ruut Veenhoven et son équipe de l'Université Erasme de Rotterdam ont demandé à des échantillons représentatifs dans 48 pays «combien d'années de bonheur» les individus interrogés espéraient vivre!

C'est l'Islande qui est sortie du chapeau, avec pas moins de 62 années de bonheur en moyenne par habitant! A l'autre extrémité: la Bulgarie, avec 31 ans à peine, et la France, au milieu, à 55 ans. Selon le professeur Veenhoven, au-delà d'un certain seuil, le revenu cesse d'être un facteur de bonheur. Fait à noter: les pays nordiques sont fortement représentés en haut de l'échelle.

Encore sur l'Islande, tiré de *Iceland Daily News* disponible quotidiennement sur Internet: la Banque centrale prévoyait mercredi que malgré les hausses de salaires consenties aux employés de l'Etat (chiffres non cités), l'inflation durant les trois prochaines années serait limitée à 2,5 %. Intéressante information complémentaire, juste à côté de la précédente: le rejet mardi, par le syndicat des employés des banques islandaises, des dernières offres patronales...

Un petit coucher de soleil sur fond d'iceberg? Pourquoi pas un long week-end en Islande? Le même *Iceland Daily News* rapportait dans son édition de mercredi une hausse remarquable de la popularité des liaisons aériennes entre Keflavik (aéroport de Reykjavik) et Halifax. Les envolées à raison de deux par semaines sont presque pleines, et Air Iceland aimerait bien augmenter son volume. Mais, précise le *Iceland Daily News*, il n'y a aucune entente bilatérale Canada-Islande qui pourrait autoriser une telle hausse...

Pas critiques, les médias de Téhéran? Un petit mensuel dirigé par une femme, nommé *Jam'e Saleem* («La Société saine»), publie dans sa dernière livraison un article réprochant le code criminel islamiste qui permet la condamnation d'enfants, exactement comme s'ils étaient des adultes, avec en prime une discrimination flagrante en fonction du sexe. A partir de 15 ans si vous êtes un garçon, et de... 9 ans si vous êtes une fille, on peut vous mettre en prison et même vous exécuter si vous avez commis un crime. La critique de la journaliste, Shirine Ebadi, est très délicatement enveloppée, et n'a pas tout à fait le ton, disons, du journal *Le Monde* dans l'édition précitée. Mais tout de même: «L'intérêt de notre société islamiste n'est pas de regarder une fille de 10 ans comme une femme de 40, ni d'attendre d'elle la même sagesse et la même perception des choses que ses parents. Est-il possible qu'un verdict lui inflige les mêmes peines qu'à une adulte? Le temps n'est-il pas venu de réexaminer et de repenser les lois?»

Négociations entre les factions zaïroises

## Nouveau rendez-vous à Lomé, probablement

Le contenu, la date et même le lieu des négociations demeurent incertains

La diplomatie mondiale s'est abondamment félicitée hier du déblocage réalisé lors du sommet de l'OUA tenu dans la capitale togolaise et où les bellicérants zaïrois se sont entendus, pour la première fois, sur le «principe» de négociations. Plusieurs incertitudes demeurent, cependant.

AGENCE FRANCE-PRESSE

**L**omé — Les négociations entre la rébellion et les autorités zaïroises pourraient avoir lieu à Lomé, a déclaré hier soir l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA Mohamed Sahnoun, au lendemain d'un accord de principe sur un cessez-le-feu et sur des pourparlers inter-zaïrois.

Des incertitudes demeurent cependant sur la date exacte (peut-être début avril) et le contenu des négociations.

Les représentants de la rébellion de Laurent-Désiré Kabila et du pouvoir de Kinshasa, en guerre depuis six mois, se sont accordés jeudi à Lomé sur le «principe» d'un cessez-le-feu et de négociations, lors du sommet extraordinaire de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) sur le Zaïre.

Les deux délégations zaïroises ont quitté la capitale du Togo hier soir, en se déclarant satisfaites du sommet. Elles s'étaient auparavant refusées à tout engagement précis sur la date des négociations indiquant qu'elles devaient au préalable en référer à leurs mandants respectifs.

A la télévision togolaise, M. Sahnoun a donné rendez-vous aux protagonistes zaïrois, «ici à Lomé pour montrer au monde entier qu'ils ont compris le message» de «l'esprit de Lomé». L'Afrique du Sud a également été mentionnée pour héberger les futures négociations.

Le représentant de l'ONU et de l'OUA pour la région des Grands Lacs n'a toutefois pas précisé la date de cette rencontre qui, selon des sources concordantes à Lomé, pourrait avoir lieu début avril.

Le contenu des négociations reste également à définir. Les rebelles ont toujours dit qu'ils exigeaient qu'elles aboutissent au départ du président Mobutu sese Sese, condition inacceptable pour Kinshasa.

Gaetan Kakudji, le «Commissaire aux Affaires étrangères» de l'Alliance des Forces démocratiques du Congo-Zaïre, a affirmé sur RFI, le seul interlocuteur qui restait à la rébellion était le président Mobutu.

«Qu'en on finisse avec la souffrance»

Selon lui, le gouvernement de Kengo wa Dondo, démis par le Parlement de transition, «n'existe plus. Donc il faut que Mobutu vienne négocier pour qu'on en finisse avec la souffrance de notre peuple».

Le président sud-africain, Nelson Mandela, s'est lui félicité du «rôle clé» joué par son pays dans la recherche d'une solution à la crise zaïroise.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat, John Dinger, s'est félicité de la résolution adoptée par les 15 chefs d'Etat présents à Lomé qui «reflète le plan en cinq points» du représentant spécial de l'ONU Mohamed Sahnoun. Il a souligné «le rôle actif» des Etats-Unis dans la crise au Zaïre ainsi que «l'extraordinaire niveau de coopération» atteint entre Paris et Washington, qui avaient appelé mardi à des «négociations d'urgence pour mettre fin au conflit au Zaïre».

Malgré l'optimisme de rigueur, le sommet de Lomé n'a pu obtenir aucun engagement ferme des bellicérants sur un autre dossier, le sort des réfugiés errant dans l'est du Zaïre.

«Restaurer le calme avant toute chose»

## Dennis Ross irrite les Palestiniens

MARIUS SCHATTNER  
AGENCE FRANCE-PRESSE

**J**érusalem — Les États-Unis ont mis en tête des priorités un arrêt des violences entre Israël et les Palestiniens lors d'une visite de leur émissaire Dennis Ross hier au Proche-Orient.

Cette prise de position, semblant concorder avec celle du gouvernement israélien, a mécontenté les Palestiniens qui rejettent sur Israël la responsabilité du récent cycle de violence en raison de sa politique de colonisation.

«Il est essentiel de restaurer le calme avant toute chose et de stopper la violence et le terrorisme», a déclaré hier M. Ross à l'issue d'un long entretien avec le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahu.

Le coordinateur américain pour le Proche Orient n'a fait aucune allusion à des concessions que les Etats-Unis pourraient demander à Israël de faire aux Palestiniens pour redonner vie à un processus de paix à l'agonie.

Dans ce contexte, de hauts responsables palestiniens ont estimé hier que la visite de M. Ross n'avait pas réglé la «crise sérieuse» avec Israël.

«Il est clair que nous traversons une crise sérieuse», a déclaré le négociateur palestinien en chef, Saëb Erakat, après un entretien de deux heures avec M. Ross auquel avait pris part M. Mahmoud Abbas (Abbou Mazen), proche collaborateur du président palestinien Yasser Arafat.

Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahu a pour sa part exigé du président Arafat des «actes contre les terroristes» à l'issue d'une rencontre avec l'émissaire américain. «Nous ne nous contentons pas d'assurances verbales. Nous voulons qu'il agisse contre les terroristes, qu'il arrête leurs chefs, qu'il frappe leur infrastructure», a lancé M. Nétanyahu aux journalistes. «Nous n'acceptons pas une paix en trompe l'œil et taster les valeurs des promesses sur une période de plusieurs mois», a-t-il ajouté.

M. Nétanyahu a rappelé lors de sa rencontre avec M. Ross qu'Israël exigeait des services de sécurité palestiniens l'arrestation de quelque 150 activistes du Hamas (le Mouvement de la résistance islamique) et du Jihad islamique dans les territoires autonomes palestiniens.

Le 21 mars, un kamikaze palestinien a fait exploser, dans un café bondé de Tel-Aviv, la bombe qu'il transportait, tuant trois Israéliennes et faisant 46 blessés.

M. Nétanyahu avait aussitôt accusé M. Arafat, qui s'en défend, d'avoir donné implicitement son «feu vert» au Hamas et au Jihad islamique pour une relance des attentats.

Avant l'explosion de Tel Aviv, la tension n'avait cessé de monter à la suite du lancement le 18 mars des travaux de construction d'un nouveau quartier réservé aux Israéliens à Jérusalem-est annexé, appelé Har Homa.

Multiples divergences au sommet

## La CEI tirée à hue et à dia

STÉPHANE ORJOLLET  
AGENCE FRANCE-PRESSE

**M**oscou — Le sommet de la Communauté des États indépendants, hier à Moscou, a exposé au grand jour les divergences sur le rôle et la structure de la CEI, cinq ans après sa création dans la foulée de l'effondrement de l'URSS.

«La Communauté s'éloigne de plus en plus des objectifs fixés lors de sa fondation. Définissons nous et disons ouvertement à nos peuples comment nous voyons le destin des États de la Communauté: ensemble ou séparément», a lancé le président de la CEI, le Russe Boris Eltsine, lors du sommet.

«Nous avons oublié les avantages d'une coopération économique raisonnable. La création de l'union économique est gelée. Ses mécanismes — comité de devises, banque internationale et institut supranational de devises — fonctionnent faiblement», a reconnu M. Eltsine.

Les 12 chefs d'Etat n'ont même pas réussi hier à s'accorder sur le plus petit dénominateur commun, un projet de «conception de l'intégration économique», présenté comme acquis avant le sommet.

De l'aveu même des Douze (tous les États issus de l'URSS moins les

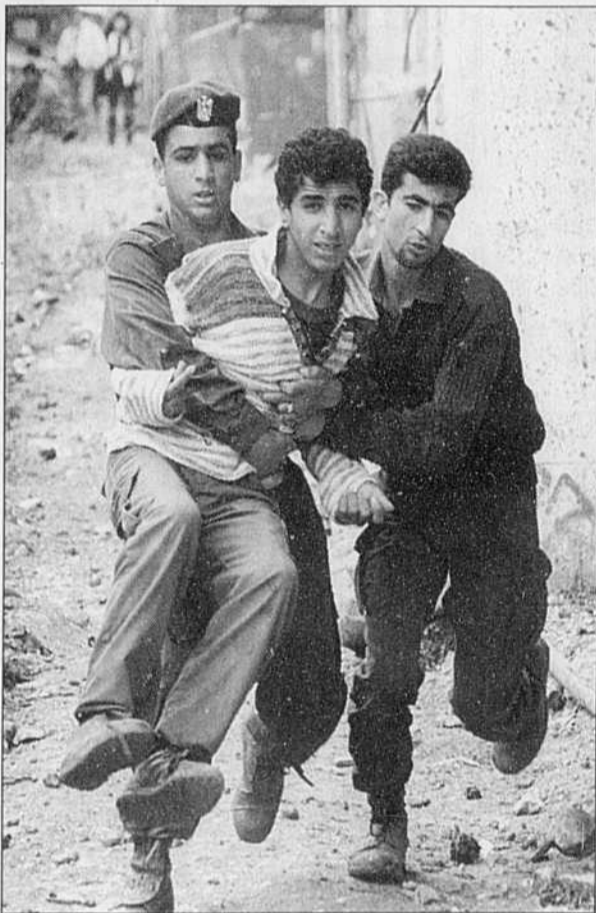
trois pays baltes) les discussions «très ouvertes» ont en fait largement porté sur les divergences entre membres.

Les incantations rituelles de «le nouvel élan à donner à la communauté» n'ont pas caché les différences de vues: la CEI peut-elle être autre chose qu'une continuation de l'URSS où Moscou dicte sa loi, peut-elle évoluer vers une structure plus souple où les intérêts de chacun seraient pris en compte.

M. Eltsine a assuré que l'objectif serait de «porter à un nouveau niveau une communauté mutuellement avantageuse de membres aux droits égaux».

«Soit nous mettons en place les conditions pour rétablir des liens mutuellement avantageux en matière de production ou autre, et rétablissons ainsi un potentiel économique, soit nous refusons cela et nous ne comptons que sur les finances internationales. Nous disons ainsi adieu à nos industries de transformation et n'existerons que par la vente de nos richesses naturelles», a-t-il précisé lors du sommet.

Résolument «intégrationniste», le bélarusse Alexandre Loukachenko — qui rêve d'unir son pays à la Russie — a défendu une communauté «à différentes vitesses d'intégration». «Chacun doit pouvoir choisir le niveau d'intégra-



NAYEF HASHLAMOUN, REUTERS

Tireur de pierres et policiers palestiniens

L'apparition des bulldozers israéliens sur le terrain a provoqué la colère des Palestiniens et la condamnation de la communauté internationale.

Des affrontements se sont multipliés ces neuf derniers jours en Cisjordanie entre militaires israéliens et manifestants palestiniens, faisant des dizaines de blessés légers.

Plusieurs centaines de Palestiniens se sont encore opposés vendredi dans trois villes de Cisjordanie à des soldats israéliens, après avoir débordé des barrages de la police palestinienne. Ces heurts n'ont toutefois fait, là encore, que des blessés légers.

M. Ross devait regagner Washington hier afin de rendre compte de ses discussions avec MM. Arafat et Nétanyahu.

Congrès du Front national

## Le Strasbourg «républicain» s'est mobilisé

REUTER

**S**trasbourg — Le maire de Strasbourg Catherine Trautmann a donné hier après-midi le coup d'envoi des manifestations organisées durant tout le week-end pour s'opposer au Front national qui tient son congrès dans la capitale européenne.

Entre deux airs de fanfare, l'élue socialiste s'est adressée du balcon de l'hôtel de ville à quelque 300 personnes représentant les différents «collectifs» qui se sont mobilisés depuis trois mois contre la venue du Front national en Alsace. «Depuis plus de dix ans, un homme et un parti qui croient aux races et aux inégalités n'ont cessé d'augmenter leur influence dans le pays. Face à leur présence dans nos murs, le temps d'un congrès, une ville toute entière se dresse pour refuser la fatalité et affirmer son attachement à la démocratie», a-telle déclaré.

Sur la façade de l'hôtel de ville avaient été suspendues des banderoles portant une partie des 17 890 signatures contre le Front national recueillies par l'un des collectifs, le Front citoyen. «Nous avons arrêté le compte à ce nombre symbolique», a tenu à préciser l'un des ses animateurs, en faisant allusion aux quatre premiers chiffres et à la Révolution française.

Plus que les slogans hostiles à Jean-Marie Le Pen, la réécriture aux valeurs de la république et les trois mots «Liberté, égalité, fraternité» sont omniprésents sur les banderoles et affiches déployées dans la ville. La devise de la République apparaît sur 200 affiches réalisées à l'initiative de la municipalité. Elle orne également trois mannequins entourés de corbeaux qu'un groupe d'artistes a plantés place de Bordeaux, aux abords immédiats du palais des congrès où se réunit le Front national.

Hier après-midi, plusieurs centaines de personnes étaient également rassemblées place Kléber, au centre de la ville, où avait débuté une série de concerts aux accents «multiculturels». Spectacles et rencontres devaient se poursuivre dans la soirée, avec notamment une projection en plein air du film de Charlie Chaplin, *Le dictateur*, et un débat organisé par le parlement international des écrivains. Le temps fort du week-end sera sans conteste la manifestation de cet après-midi, qui pourrait rassembler plus de 50 000 personnes.

EN BREF

## Amérique latine: PIB en hausse, fragilité des droits, selon l'ALDHU

Quito (AFP) — L'Association latino-américaine pour la défense des droits de l'homme (ALDHU), dans son rapport annuel, publié hier à Quito où elle a sa permanence, estime que le bond de 3 % de hausse du PIB de la région l'an dernier — comparativement à 0,5 % en 1995 — «n'a procuré aucun bénéfice pour l'amélioration des conditions critiques» dans lesquelles vivent les Latino-américains. L'ALDHU en déduit que cela explique «la persistance du manque de respect envers les droits humains». Selon le secrétaire exécutif de l'association, Juan de Dios Parra (Chili), la lecture des événements survenus l'an dernier, sous l'angle des droits humains, porte à conclure que la réalité économique et le peu de redistribution des richesses expliquent «la détérioration sociale progressive» constatée, ainsi que la perte de garanties qu'attendent les citoyens qui aspirent à vivre en sécurité.

## Projet de charte sur la sécurité des États baltes

Washington (AFP) — Les États-Unis négocient avec les trois États baltes un projet de charte sur la sécurité de ces pays qui aspirent à devenir membres de l'OTAN, ont indiqué hier des responsables américains et estoniens. Le document pourrait être éparpillé par le président Bill Clinton et ses homologues d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie après le sommet de l'OTAN de Madrid en juillet, ont ajouté ces sources. Selon un responsable du département d'Etat américain, la charte, qui en est actuellement au stade de la négociation, ne devrait pas offrir de garanties de sécurité aux pays baltes mais simplement «tracer la voie de l'intégration de ces pays dans les principales organisations européennes et internationales».

# É D I T O R I A L

## Feu nouveau!

Benoît Lacroix, o.p.

Par une belle nuit d'Orient, dans un château silencieux, quelques papillons alertés par une chandelle nouvellement allumée voltigent, émus par un désir fou de s'unir à celle qui les éclaire si joyeusement. Ils vont, ils viennent et virevoltent, chacun se donnant déjà une vocation d'éclaireur jusqu'à ce que le plus jeune, donc le plus téméraire de la papillonnerie, se jette à corps perdu dans le feu; et les ailes! et les pattes! et le dos!... Le plus sage des papillons, qui l'observe, voit que la flamme et le jeune papillon ne font plus qu'un et il dit: «Lui, il a connu ce qu'il désirait connaître, mais seulement lui comprend et l'on ne peut rien ajouter.»

**C**omment expliquer? Même s'il fait peur, le feu, fût-il celui d'une modeste bougie d'occasion, fascine. Tous les rites qui lui sont associés depuis des millénaires! Qui oublierait la spiritualité amérindienne? Qui n'a pas vu ces pèlerins allant d'un temple à l'autre allumer ici un cierge, là un lampion, pour en appeler à des forces secrètes, voire divines? Pourquoi insister quand nous pourrions tout de suite citer le grand François d'Assise qui prie, tout ébahi: «*Loué sois-tu, mon Seigneur, pour Frère Feu par qui tu éclaires la nuit, et il est beau et joyeux et robuste et fort.*» Puis vient Tagore (+1941): «*Ô Feu, mon frère, je te chante un chant de victoire. Tu as l'image, pourpre et brillante, de la terrible liberté. Tes bras s'élançant vers le ciel, et par tes doigts impétueux, les cordes des harpes sont effleurées. Magnifique est la musique de ta danse.*»

Enthousiaste comme jamais, Teilhard de Chardin cherche des mots, fait des prières qui enveloppent ciel et terre: «*Je me prosterne, mon Dieu, devant votre présence dans l'univers devenu ardent... Je vous désire, je vous attends... Si le feu est descendu au cœur du monde, c'est finalement pour me prendre et pour m'absorber.*»

Fallait-il vraiment tous ces témoins pour explorer le rite qui ouvre les fêtes chrétiennes de Pâques, si sagement nommé «*la bénédiction du feu nouveau*»? Par exemple, chez moi à Montréal, au 2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à 4h15 (sic!) de ce 30 mars 1997, en présence d'une centaine de braves de la communauté chrétienne de l'Université de Montréal, le dominicain Yves Bériault accompagné du pasteur Jean Porret commenceront ladite Fête du Feu aussi bien nommée et connue comme l'Office de la Lumière et la proclamation de Pâques.

La rubrique veut que nous nous assemblions en premier aux abords de l'église des Dominicains qui, pour l'instant, demeure dans l'obscurité. Autour d'un bûcher provisoirement aménagé, au vent, au froid, à la pluie, à la neige, peu importe, s'amorce la cérémonie qui durera trois heures. Briquet à la main, le pasteur allume et aussitôt que paraissent assez énergisées les flammes, le feu est transmis à un long cierge orné des quatre chiffres de l'année en cours.

Et c'est l'appel à la lumière: «*Ô Dieu qui avez répandu la flamme de votre lumière, sanctifiez ce feu nouveau... enflammez-nous de telles aspirations spirituelles que nous méritions de parvenir, l'âme purifiée, aux fêtes de la lumière éternelle.*» C'est à ce moment que nous entrerons doucement à l'église.

Des cierges distribués à l'entrée vont s'allumer, de voisin à voisin, à partir de l'unique cierge dit désor-

mais cierge pascal et c'est à la lumière que se succéderont, toujours avant le lever du soleil, des chants d'exultation, des hommages à la nuit ainsi que la proclamation des grands récits, si chers à Israël, de la création du monde, de la traversée de la mer Rouge, de la colonne de feu qui guide le peuple élu à travers le désert.

Des évocations larges comme le monde seront intercalées: «*Exultez, vous, les anges, et toi aussi terre qui resplendis de tels éclairs et qui brilles de la splendeur du Roi éternel... Clarté merveilleuse de cette lumière pascale...*»

Bien entendu, la célébration du feu en ce matin de Pâques, et avec toute son évidence symbolique, n'est subjectivement évocatrice qu'avec une certaine sensibilité ouverte aux mystères du feu illuminateur.

Dès lors, nous apprenons que les papillons persans et quelques liturgistes mieux informés ne sont pas les seuls à s'émouvoir du divin pouvoir de celui que Rabelais n'hésitait pas dans son *Quart Livre* à appeler le Grand Maître des Arts. Peut-être même que la popularité grandissante des incinérations n'est pas étrangère à cette intuition première d'un feu primal purificateur, sans oublier notre purgatoire avec ses images de flamme libératrice.

Ô Pâques! Fête du Feu! Fête de la Lumière! Fête de l'Illumination! Fête même de la suprême purification par la mort qui invite à la vie tel le grain mis en terre en avril qui deviendra fleur de mai. «*Vie et mort: deux mots, une chose*», écrit le grand Jacques Brault.

Dans nos Livres saints les plus anciens, tel le *Deutéronome* 4, 24, Dieu s'appelle Feu dévorant; dans *Exode* 3, 2-5, il est comparé à un Buisson ardent qui, ainsi qu'Amour, brûle sans jamais s'éteindre. Et pourquoi ne citerions-nous pas le *Cantique des Cantiques* 8, 6-7, dont on sait à quel point il peut être réaliste et inspirateur. Le feu y symbolise en effet l'amour total, l'amour de l'époux et de l'épouse à son apogée rituelle: «*Amour est fort comme la mort. Les grandes eaux ne sauraient l'éteindre ni les fleuves le submerger... Ses flammes sont des flammes ardentes.*» D'où la vigoureuse interpellation de Jésus le Nazareen qui, à son corps défendant, crie à ses opposants: «*C'est un feu que je suis venu apporter sur la terre. Comme je voudrais qu'il soit déjà allumé!*»

À celui, à celle qui nous ont lu jusqu'ici, nous voudrions même proposer des rêves de papillons si éblouis d'amour et de lumière qu'ils en croient à la vertu de leurs propres cendres.

Symbolisé par le Feu nouveau, un grand Amour promet de ranimer un jour le corps de celui, de celle qui s'y jettent. Et alors seulement lui, seulement elle, auront compris et «*l'on ne peut rien ajouter*». *Alleluia!*

### LETTRES

#### Le Kanuk des reporters

Pendant tout l'hiver qui vient de finir, les reporters de télévision, toutes stations confondues, nous ont gratifiés d'une publicité pour Kanuk grâce au coin gauche du col ouvert de leurs manteaux.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec a-t-elle donné son approbation à cette campagne de publicité, en a-t-elle retiré des ristournes, ou bien les journalistes en sont-ils rétribués individuellement?

Et si tout ce marketing est gratuit, qu'en pense alors la FPJQ? S'agit-il d'une chasse-galerie nouveau genre?

Michel-François Lagacé  
Montréal, 21 mars 1997

#### Faites ce que je dis...

Le gouvernement du Québec demande à tous de faire des efforts... je ne suis pas sûr.

Le Conseil des ministres semble se situer au-dessus de la mêlée. Faites ce que je dis et non ce que je fais.

Les ministres pourraient, entre autres, adopter une mesure qui permettrait à la fois de réduire le déficit: de réaliser des économies de plusieurs dizaines de millions par année et ce, de façon récurrente; d'accroître l'activité économique rattachée au tourisme d'affaires et, enfin, de donner un signal clair sur l'endroit où siège le gouvernement du Québec, soit Québec.

En effet, le fait de maintenir deux bureaux ministériels à Québec et à Montréal, pour la très grande majorité des ministres, n'offre aucun avantage économique à l'ensemble des citoyens du Québec, augmente

le niveau des dépenses liées à ces fonctions ministérielles et, le moins que l'on puisse dire, c'est que cela donne un signal confus sur le fonctionnement de notre société distincte.

L'actuel gouvernement du Québec souhaite éliminer tout doublement juridique et constitutionnel avec le gouvernement canadien mais adopte la même attitude ambivalente en doublant les fonctions de capitale (Québec du mardi au jeudi — Montréal le reste de la semaine). C'est à n'y rien comprendre...

D'ailleurs, ce privilège très coûteux n'est même pas offert aux ministres canadiens et encore moins aux élus américains.

Enfin, par une décision simple, le gouvernement augmenterait ses revenus fiscaux par un accroissement substantiel du tourisme d'affaires dans sa seule capitale et par surcroît, contribuerait à créer des emplois.

L'effort demandé à tous... dans la cohérence et la clarté.

Daniel Lachance  
Cap-Rouge, 25 mars 1997

#### Les trains de banlieue

Depuis une bonne quinzaine d'années, plusieurs intervenants socioéconomiques demandent au gouvernement du Québec d'implanter un réseau de trains de banlieue dans la grande région de Montréal afin de résoudre les problèmes de déplacement de personnes entre la banlieue et le centre-ville.

La modernisation de la ligne Montréal-Deux-Montagnes et son intégration au système de métro et d'autobus de la STCUM prouvent, hors de tout doute, que cette solution est appréciée de la population et qu'elle

s'avère une réponse intelligente à la congestion que les usagers vivent quotidiennement aux heures de pointe aux diverses entrées de l'île de Montréal.

Dans les Basses-Laurentides, la Corporation de développement des Laurentides, les maires de la rive nord, le CIT des Basses-Laurentides et des représentants des groupes communautaires et environnementaux se sont unis, au cours de toutes ces années, pour réclamer que le train de banlieue Montréal-Saint-Jérôme soit remis en service.

Les autorités politiques régionales se disent même disposées à participer aux frais d'exploitation de cette ligne ferroviaire.

Le succès remporté par la démonstration récente, entre Sainte-Thérèse et la gare Jean-Talou, constitue un signe évident que ce service répond à un besoin et que la population souhaite l'utiliser.

Dans un tel contexte, il est dommage que l'Agence métropolitaine de transport n'ait pas osé saisir cette magnifique occasion de mettre à la disposition de la population régionale une véritable navette de trains de banlieue, entre la rive nord et Montréal, et ce, durant une période beaucoup plus longue que celle qui est actuellement prévue, soit l'été 1997, alors que tout le monde sait que l'achalandage tend à diminuer pendant les vacances estivales.

Comme beaucoup d'autres, nous souhaitons que l'Agence se ravise et qu'elle profite de cette occasion pour attirer et conserver une clientèle qui ne demande qu'à être persuadée que le train de banlieue, c'est une réponse rapide, fiable et économique pour atteindre Montréal et une solution aux problèmes vécus aux heures de pointe.

Roger Lemoine  
Deux-Montagnes, 24 mars 1997

## JOYEUSES PÂQUES QUAND MÊME!



## La loyale opposition de Sa Majesté

**L**e Parti réformiste fait tout un boucan, depuis deux semaines, pour tenter de supplanter le Bloc québécois à titre d'opposition officielle à la Chambre des communes. Le rifi ne fait pas grand bruit au Québec — où, à vrai dire, tout ce qui se passe au Parlement canadien ne soulève guère les passions — mais on en discute beaucoup au Canada anglais, de Fredericton à Vancouver, en passant par Ottawa et Toronto.



Gilles Lesage

Même à la veille d'une campagne électorale fédérale, l'enjeu n'est pas aussi anodin qu'il semble l'être. Il met en relief le rôle central de «*la loyale opposition de Sa Majesté*» (selon la formule antique et solennelle) dans notre régime hérité de la Grande-Bretagne. Il met en cause l'absence d'équité dans la représentation politique des électeurs canadiens. Il fait enfin ressortir la nécessité de réformer un mode de scrutin qui vole littéralement le vote de millions de Canadiens, tant aux plans fédéral que provincial.

Alors que les parlementaires sont déjà sur le sentier de la guerre et que les machines électorales piaffent d'impatience, il est certes trop tard pour modifier l'ordre actuel des choses. Le président des Communes, Gilbert Parent, a bien raison de ne pas se rendre aux tentatives éhontées de Preston Manning, anxieux de jouir à son tour des prérogatives et privilèges — en temps de parole, en budget, en présidence ou vice-présidence de comités permanents — dévolus depuis octobre 1993 au parti fondé par Lucien Bouchard. Il n'en faut pas moins réfléchir aux failles d'un système qui — si démocratique soit-il, comme on se plaît à le prétendre — pourrait utilement faire l'objet des débats électoraux.

À la suite de la dernière élection, le Bloc a fait élire 54 députés au Québec (avec 49 % des suffrages, soit 14 % de l'ensemble canadien), soit deux de plus que le Reform (avec 19 % des suf-

frages canadiens), concentré dans l'Ouest. Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, loin derrière les libéraux, évidemment (41 % des suffrages mais 177 sièges, soit 59 %), le Bloc est devenu l'opposition officielle, même s'il avait obtenu moins de votes que le Reform et même que les conservateurs (16 %, deux élus seulement). De fait, en termes de suffrages exprimés au plan pancanadien, c'est le quatrième parti qui, par magie, est devenu le deuxième, face au gouvernement Chrétien.

Ainsi le veut le régime et la tradition, tenaces. À deux reprises, depuis, le Bloc et le Reform se sont retrouvés à égalité en nombre de sièges, soit 52 en février 1996 et 50 depuis le 17 avril. À deux reprises, le président Parent a refusé de se rendre aux objurgations des réformistes. D'une part parce que l'ordre actuel découle de l'élection précédente, d'autre part parce qu'il ne lui appartient pas de le modifier de sa propre initiative. Seules les Communes, par un vote majoritaire, pourraient déloger le Bloc et le remplacer par le Reform. Mais les libéraux, pour toutes sortes de raisons, ne veulent rien savoir de ce chambardement.

M. Manning a tenté de contourner ce mur en effectuant une manœuvre étrange, pour ne pas dire insidieuse et même scandaleuse. Les Communes comptant 16 «indépendants» — néo-démocrates et tories, anciens libéraux, une ex-réformiste, un vrai indépendant (Gilles Bernier, de Beauce) et un bloquiste (Nic Leblanc, de Longueuil, allergique à Gilles Duceppe) —, le chef réformiste a essayé d'en déboucher un certain nombre qui soient disposés à voter avec lui, pour déloger le Bloc. Deux anciens libéraux et M. Leblanc étaient prêts à recourir à ce stratagème, qui donnerait ainsi au Reform la pluralité sur le Bloc.

Mais le président n'est pas tombé dans le piège à ours. Pour une raison bien simple. Pour arriver à ses fins

bassement électoralistes — en proie aux divisions et en baisse de popularité, le Reform aurait besoin de la visibilité qu'obtient l'opposition officielle —, M. Manning voulait que seuls les députés opposés aux libéraux votent sur cette affaire, urgente et pressante. Comme s'ils pouvaient en quelque sorte se faire justice à eux-mêmes, sans prendre en compte la vraie majorité. Celle des libéraux, évidemment, trop heureux de laisser l'opposition se déchirer en petits morceaux. Quand on peut si facilement diviser pour gagner, à la veille d'une élection, c'est du bonbon pour un Chrétien.

D'autant qu'il a tout à fait raison de ne pas se prêter à ce stratagème. Qui qu'on en pense par ailleurs, ce sont les Canadiens — et non le Parlement, encore moins les seuls membres de la minorité parlementaire — qui choisissent l'opposition, officielle ou non, par le suffrage populaire. Les départs et défections ne changent rien au fait qu'en 1993, les bloquistes ont élu deux députés de plus que les réformistes. L'irritation est aussi grande, davantage même, au Canada anglais qu'il y a trois ans et demi. Il n'en reste pas moins, comme l'écrit l'équipe éditoriale de *The Gazette*, que les vœux fédéralistes du Reform ne le rendent pas plus apte que le Bloc à jouer le rôle de loyale opposition. Les deux ont été élus par les Canadiens.

Pire encore. Si l'on en croit les sondages, cette situation abracadabrante a de bonnes chances de perdurer après les élections imminentes. Les libéraux, pense-t-on, seraient aussi forts qu'en 1993 et pourraient même accroître le nombre de leurs sièges, jusqu'à 200 ou davantage. Aux dépens du Reform, qui perdrait également des adeptes au profit de Jean Charest. L'opposition continuant de se diviser ailleurs au Canada, le Québec restant en majorité fidèle au Bloc, celui-ci pourrait bien garder son titre tant convoité de loyale opposition de Sa Majesté. A moins que M.M. Manning et Charest fusionnent leurs maigres forces pour ravir le titre aux bloquistes.

Seule une réforme permettrait de sortir de ce cercle vicieux. Peut-on en faire un enjeu électoral?

### À PROPOS

#### ...des failles de l'aide aux familles

Au fil des ans, les mesures d'aide publique émanant des gouvernements se sont ajoutées les unes aux autres et ont été touchées par des modifications à la fiscalité ou aux programmes de transfert, lesquelles ont complexifié l'ensemble du système et créé parfois des situations d'iniquité. Ainsi, les besoins des enfants de troisième rang et suivants d'une famille biparentale inscrite à l'aide sociale sont couverts en deçà des seuils des besoins essentiels reconnus par la fiscalité. Par ailleurs, les besoins des enfants de premier et deuxième rangs d'une famille monoparentale inscrite à l'aide sociale sont couverts au-delà des seuils des besoins essentiels reconnus par la fiscalité. Le système actuel peut aussi présenter des lacunes au chapitre de l'incitation au travail. L'aide publique fournit aux familles inscrites à l'aide sociale avec en-

fants un revenu qui peut être supérieur à celui qui procurerait un emploi faiblement rémunéré. Le prestataire qui retourne au travail se voit privé des sommes de l'aide sociale pour subvenir aux besoins de ses enfants. Pour ne pas décourager la recherche d'emploi, le gouvernement a décidé, en créant le programme québécois de supplément aux revenus de travail (APPORT), d'aider davantage les familles à faible revenu si les parents occupent un emploi. Malgré les mérites de ce programme, à peine le tiers des familles potentiellement admissibles s'en prévalent, ce qui peut s'expliquer par la complexité du programme, mais aussi par la crainte d'avoir éventuellement à rembourser les trop-perçus. **Politique familiale, gouvernement du Québec, janvier 1997.**

### LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

## IDÉES

# Le temps des métamorphoses

CLAUDE JULIEN

Curé des paroisses catholiques  
Saint-Arsène et Saint-Philippe à Montréal

«V

oici que je fais du neuf...  
Ne le reconnaissez-vous pas?»  
(Livre d'Isaïe)

Combien de fois nous est-il arrivé de ressusciter à l'audition d'une pièce musicale! Combien de fois n'avons-nous pas ressenti à l'intérieur de nous une énergie toute nouvelle à l'écoute d'un mouvement d'une symphonie! Que de moments de tristesse, de déprime, d'angoisse dissipés comme des nuages soufflés par le vent en entendant un aria d'opéra! Invisibles et fugaces, les sons s'infiltrèrent, nous rejoignent jusque dans nos fibres les plus profondes, enfantant en nous quelque chose de radicalement neuf.

Ces cortèges de vibrations en provenance d'un univers immatériel peuvent nous conduire vers des horizons insoupçonnés, horizons qui n'ont pourtant rien à voir avec la fuite de la condition humaine. Les voyages intérieurs, lorsqu'ils sont bien vécus, ne peuvent que mener à l'affermissement et à l'approfondissement de l'engagement quotidien.

Ainsi, nourris de cette nourriture immatérielle, nous nous surprenons de découvrir avec un relief saisissant l'immense variété de couleurs d'un monde qui nous semblait terne et lourd. Là où l'on ne voyait qu'impasse, voilà qu'apparaissent de nouvelles avenues aux issues imprévisibles.

Prendre conscience de ces métamorphoses, c'est déjà entrer dans la fête de Pâques. Car, qu'est-ce que Pâques sinon le passage à un mode supérieur d'existence? C'est ainsi que, de passage en passage, l'être humain gravit imperceptiblement les échelons qui le conduisent à la plénitude de l'être.

Combien de fois m'est-il arrivé de réfléchir avec une profonde émotion sur le fait que celui qui m'élève en me sortant d'un quotidien sans cesse menacé par l'engluement de la médiocrité est un homme mort depuis quelques centaines d'années. Que d'émotions aussi en pensant au fait que ces sons si harmonieusement agencés peuvent être portés par des personnes qui ne sont plus de ce monde.

## Un corps à saveur d'éternité

En musique, la mort et la vie s'embrassent pour constituer un nouveau corps à saveur d'éternité qui n'est plus assujéti aux lois de notre existence périssable. En musique, nos catégories de mort et de vie sont complètement périmées. Plus encore, j'ai l'intuition que certains chefs-d'œuvre musicaux contiennent en eux un nouveau monde dans lequel les distinctions de cultures, de langues et de races, loin d'être des irritants, constituent au contraire un heureux et harmonieux agencement. Et je



Le Christ en majesté, sur la facade occidentale de la cathédrale Notre-Dame, à Chartres.

soupçonne cette nouvelle création, ce nouveau monde, d'être à la recherche de formes visibles pour la recevoir.

Cette semaine a été marquée au coin de la musique dite «religieuse» ou «sacrée». Il faut féliciter les quelques médias et les salles de concert qui ont su capter les attentes d'une clientèle en attente d'un supplément d'âme. Plusieurs églises se sont transformées pour l'occasion en salles de concert, et c'est heureux. Ces temples à valeur patrimoniale ne peuvent plus servir qu'au culte.

## Au cœur de la musique

Il est intéressant de remarquer qu'en filigrane de cette musique on discerne la présence d'un certain Jésus de Nazareth, dont on dit qu'il est toujours vivant. En effet, qu'avons-nous mis en musique principalement sinon sa passion, sa mort et sa résurrection? Au cœur de la musique religieuse, c'est le Ressuscité dans sa mort et dans sa résurrection qui domine. Gageons que, si l'homme n'était pas ressuscité, que si tout cela n'était que fabulation et mythe, on n'aurait pas tout ce cortège de *Kyrie*, de *Gloria*, de *Sanctus*, de *Agnus Dei*, de *Requiem*, de *Passion* et de *Messie*. Plus qu'une ombre, c'est une véritable présence dont il s'agit.

Lorsque cette musique arrache à leur solitude pour les rassembler des gens de toutes conditions, cultures, langues, races et nations; lorsqu'au cœur de ces rassemblements s'ajoutent du pain et du vin afin que cette présence réelle se coule dans ces formes; lorsque les participants portés par ces vibrations à saveur céleste s'en nourrissent, alors là, on n'est pas loin de cette nouvelle civilisation qu'on appelle de tous nos vœux.

Ce n'est sûrement pas d'un mort dont on fait état mais bien d'un vivant toujours là. Car parmi les centaines de personnages qui ont marqué l'histoire, il ne s'en est trouvé aucun qui ait inspiré une pareille profusion de compositions.

Ne compare-t-on pas la musique à la nourriture? Or qui dit nourriture, dit rapport entre la matière consommée et le consommateur. Celui-ci ne peut se contenter de la simple présence de celle-là. Il doit s'en emparer, la faire sienne en y investissant beaucoup d'énergie. La nourriture exige un travail considérable de la part de l'organisme qui l'accueille et l'assimile.

## Le temps de s'attabler

Encore cette année, ce grand corps spirituel qu'est le Ressuscité nous est offert. Libre à nous de nous attabler pour nous en nourrir ou de rester à l'écart. Sachons cependant que si nous nous attablons, nous n'aurons pas assez d'un printemps pour effectuer ce nécessaire travail d'assimilation. Voilà pourquoi les printemps nous sont donnés. Si nous ratons celui-ci, d'autres suivront. Il serait dommage d'attendre au dernier.

Voici que je fais du neuf...  
Ne le reconnaissez-vous pas?

(Livre d'Isaïe)

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Le Gault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Fchette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (communis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marième Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Gylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Prêt



DIEGO GIUDICE ASSOCIATED PRESS

**JACQUES VILLENEUVE** met ses gants et s'apprête à se lancer sur le circuit d'Interlagos pour ses essais libres en vue du Grand Prix du Brésil qui sera disputé demain. L'équipe Williams-Renault a dominé ces essais. Même si son coéquipier, l'Allemand Heinz-Harald Frentzen, l'a devancé de trois dixièmes, le Québécois ne s'en inquiétait guère. Après la double déception du Grand Prix d'Australie, où les deux pilotes ont été incapables de rallier le fil d'arrivée, cette première journée se veut rassurante pour l'équipe. Villeneuve confirme que son objectif prioritaire ne sera pas autant la position de tête que la victoire ce week-end. «J'ai déjà pris dix points de retard à Melbourne, il serait préférable que je rectifie ce déséquilibre sans attendre, dès cette course!»

## À LIRE LUNDI

## Claire Martin en entrevue

Lors du lancement du dernier numéro de la revue *Arzade* sous le thème «Ces femmes qui nous inspirent», le 8 mars dernier, Journée internationale des femmes, on a rendu hommage à Claire Martin, dont l'œuvre littéraire a marqué toute une génération de lectrices et d'écrivaines, et qui continue de laisser son sillage dans le ciel des lettres québécoises. Auteur de nombreux romans et recueils de nouvelles, Claire Martin est surtout reconnue pour son récit en deux volumes *Dans un gant de fer* et *La Joue droite* publiés en 1965 et 1966, qui racontent, avec comme toile de fond le Québec de l'obscurantisme, une enfance marquée par la violence et l'injustice.



## PRÉCISION

## Le sœur plutôt que la fille

Dans l'article de François Brousseau publié hier en page A 5 sous le titre «L'antisémitisme recule en Pologne», un malencontreux lapsus nous a fait écrire : «La religion juive est la fille aînée de l'Église». Mais c'est plutôt «La religion juive est la sœur aînée de l'Église» qui l'aurait fallu lire. La «fille aînée», bien sûr, c'est la France.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Sur Internet [devoir@cam.org](mailto:devoir@cam.org)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)  
Pour la version Internet (514) 278-6060  
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## L'Hommage à Rosa Luxembourg sera installée au Casino de Hull

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

L'immense murale de Jean-Paul Riopelle intitulée *L'Hommage à Rosa Luxembourg* a finalement été acquise par le Musée du Québec (MQ). L'établissement va la prêter pour vingt ans au Casino de Hull, où elle sera installée dans les prochaines semaines. Les négociations entre les trois parties duraient depuis environ deux ans.

L'œuvre de plus de 40 mètres de longueur a été évaluée à 1,18 million par la Commission d'examen des exportations des biens culturels, l'organisme fédéral qui entérine les expertises dans ce secteur. Riopelle va donc bénéficier d'avantages fiscaux correspondants. Quatre experts-marchands ont été consultés pour en arriver à ce montant.

Par ailleurs, Loto-Québec, la société d'Etat qui gère les casinos, va payer 750 000 \$ au musée pour la location de *L'Hommage*. Cette somme va servir à acheter deux autres œuvres de Riopelle, un triptyque de la série des Iceberg intitulée *Pagnir Toung* (1977) et un bronze en quatre unités, baptisé *Les Sphinx* (1963), qui sera bientôt rapatrié des ateliers français de l'artiste.

Quand la murale a été mise en vente, en 1994, le mandataire du peintre demandait 3,5 millions. La transaction annoncée hier fait en sorte que des œuvres pour une valeur totale de deux millions entrent dans la collection nationale du MQ.

«Je suis très satisfait de cette entente qui concerne la plus

importante acquisition de l'histoire de notre musée», a déclaré John Porter, directeur du MQ, en entrevue au *Devoir*. Nous avons trouvé une solution qui nous permet d'acquérir des œuvres majeures de l'artiste québécois le plus fameux sur la scène internationale. C'est en plus une solution originale qui permet à l'ensemble de la population de bénéficier de *L'Hommage à Rosa Luxembourg*».

L'entente tripartite a été signée hier à l'île aux Grues, où Riopelle possède une résidence. Un protocole d'installation a été annexé au contrat de location prévoyant que l'œuvre sera exposée au casino dans des conditions muséologiquement acceptables. «On a eu des assurances, par exemple pour l'accrochage de la murale, le renouvellement périodique de l'air ambiant et la vérification annuelle de l'état de conservation de l'œuvre», explique M. Porter.

Le directeur ajoute que des scientifiques de l'Institut canadien de conservation et du Centre de conservation du Québec ont été consultés. La Commission d'examen des exportations des biens culturels n'a d'ailleurs émis le reçu fiscal, au début du mois, qu'après avoir reçu des assurances de ces experts.



Le peintre Jean-Paul Riopelle

L'œuvre sera installée à Hull au cours du mois d'avril. *L'Hommage à Rosa Luxembourg* a été créée, au pochoir, en 1992.

Riopelle a travaillé à ce testament peint à la suite du décès de la peintre américaine Joan Mitchell, qui fut sa compagne pendant une vingtaine d'années. Il l'avait surnommée Rosa Malheur, en référence au peintre animalier français du XIX<sup>e</sup> siècle, Rosa Bonheur. *L'Hommage à l'autre Rosa*, Luxembourg cette fois, rappelle que sa «*little Joan*» était une femme tout aussi passionnée et engagée que la révolutionnaire allemande d'origine juive polonaise.

Ce qui fait qu'une œuvre, en partie nommée en l'honneur de la théoricienne marxiste de la paupérisation croissante des masses laborieuses, pourra bientôt être contemplée par les visiteurs d'un temple du jeu érigé par un Etat capitaliste pour siphonner des millions de dollars à ses citoyens. Le Casino de Hull a reçu environ trois millions de joueurs depuis son ouverture, l'an dernier.

laborieuses, pourra bientôt être contemplée par les visiteurs d'un temple du jeu érigé par un Etat capitaliste pour siphonner des millions de dollars à ses citoyens. Le Casino de Hull a reçu environ trois millions de joueurs depuis son ouverture, l'an dernier.

## ALERTE Attention particulière au Saguenay

SUITE DE LA PAGE 1

Ainsi, dans le secteur des rivières des Mille-Îles, des Prairies et Châteauguay, près de Montréal, les précipitations de la journée augmenteront certainement le débit des rivières, ce qui fait dire à la direction de la Sécurité civile qu'on pourrait soudainement entrer en phase d'alerte à cause d'un mélange de pluie, de températures douces et d'imposantes quantités de neige tombées cet hiver.

Le réchauffement des derniers jours aura donc aiguisé la vigilance des municipalités à l'égard du moindre signe d'inondation.

«On est encore en période hivernale presque partout au Québec, on ne peut pas vraiment dire que la fonte a commencé», explique Jean-Guy Blanchet, directeur régional dans l'est du Québec pour la Sécurité civile. La situation n'est pas alarmante mais, avec la pluie annoncée, on devra surveiller de près. Les prochains jours sont à suivre attentivement si les temps doux persistent.

Pendant qu'à Québec ou au Saguenay-Lac-Saint-Jean

les congères sont rois et maîtres, à Montréal et dans les Cantons de l'Est, la fonte des neiges est bien lancée, laissant dans son sillon une multiplication de flaques d'eau.

Néanmoins, presque partout les rivières sont prêtes à affronter la crue, la garde côtière canadienne et son célèbre attirail (aéroglysseur et brise-glaces) ayant ouvert le chemin sur les rivières Bécancour, Nicolet, Yamaska, Maskinongé et plus récemment, hier, sur les rivières l'Assomption, des Prairies et des Mille-Îles.

«Tout ça est très habituel», explique Réginald Corriveau, surintendant du programme de déglacement et contrôle des inondations à la garde côtière canadienne. Nos opérations de déglacement commencent généralement à la fin du mois de février et se poursuivent tout au long du mois de mars.»

Nouveauté cette année, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean fait partie des endroits que l'on surveille attentivement. A cause des inondations de l'été dernier et des nouveaux dessins de lits des rivières, on ne sait pas quel chemin la crue empruntera. «Les municipalités et la Sécurité civile ont même préparé un plan d'intervention spécial,

précise M. Blanchet. En certains endroits, on a même tenu des exercices en prévision d'un autre sinistre.»

Les rivières à Mars, Ha! Ha! et Saguenay ont d'ailleurs reçu la visite de l'aéroglysseur et de la «grenouille» — sorte de grue sur coussins —, signe évident des démarches préventives.

Au printemps, deux types d'inondation sont à craindre. Les inondations dites «sur couvert de glace» surviennent lorsque le débit des rivières atteint un niveau si élevé, à la suite de la fonte des neiges, qu'il soulève le couvert de glace de la rivière, provoquant un embâcle là où les glaces s'arrêtent et interrompent la libre circulation de l'eau.

D'autres inondations, dites «eau claire», sont plutôt liées à une subite fonte des neiges rehaussant considérablement le niveau de l'eau, jusqu'à faire sortir les rivières de leur lit.

Espérons tout de même que dimanche, à l'aube, lorsque certains courageux voudront s'approvisionner en eau de Paques avant même que le soleil ne se pointe le bout du nez, ils n'auront pas à aller tremper le seau dans un sous-sol rempli à flots.

## HYDRO Des milliards?

SUITE DE LA PAGE 1

a d'autant plus d'importance que le gouvernement a engagé Hydro-Québec — sans débat public, ont dit plusieurs parlementaires — sur la voie de la déréglementation américaine, un exercice qui pourrait enclencher ici des changements aussi importants que la «nationalisation» de l'électricité, a souligné le président de cette commission, Christos Sirros, lui-même un ancien ministre (libéral) des Ressources naturelles.

On rêve moins cependant chez les péquistes de vendre l'énergie de nouveaux projets hydro-électriques aux Américains, comme le faisait l'ancien premier ministre Robert Bourassa, que de devenir à leur portes un banquier-spéculateur, dont les coffres — parlons ici de «réservoirs» — seraient toujours pleins au bon moment. On savait que les rivières d'ici nous fournissent 90 % de notre électricité. Mais c'est moins notre capacité de turbiner qui devient dans ce

jeu l'atout principal, mais plutôt notre réserve d'énergie sous forme de réservoirs hydrauliques.

Pour André Caillé, le Québécois aurait avantage à s'éclairer avec l'électricité des centrales thermiques américaines lorsque ce marché offre cette énergie à un prix inférieur au nôtre. Nos réservoirs en profiteraient pour se remplir, ce qui permettrait de leur revendre cette énergie plus cher, en été. Les producteurs américains ne peuvent pas engranger les aubaines, comme nous, souligne André Caillé: ils partent les turbines au besoin avec des coûts incompressibles.

Le p.-d.g. d'Hydro-Québec va plus loin: «l'obtention du statut de marchand [grossiste du côté américain] nous assure qu'Hydro-Québec ne sera pas placée dans l'obligation de se faire «intermédiatiser» sur ces marchés externes». En somme, pourquoi laisser des profits aux intermédiaires si on peut jouer nous-mêmes ce rôle?

Pour André Caillé, les ventes américaines représentent

«à court terme» des revenus allant de 500 à 750 millions, soit huit à 10 % des revenus totaux d'Hydro. Le p.-d.g. d'Hydro ne précise pas, cependant, ce qui se produirait si la conjoncture économique, politique, technologique lui retirait l'un ou l'autre de ses avantages stratégiques actuels, avec la soudaineté du chambardement induit par l'arrivée des turbines à gaz sur le marché, et s'il serait possible alors de faire machine arrière.

M. Caillé a été toutefois très prudent au chapitre des nouveaux projets qu'il n'exclut pas, bien au contraire, a-t-il dit à la commission, mais à la condition que l'industrie arrive à ne pas dépasser les coûts de production US, soit autour de 3,5 cents US du kWh. Cela équivaut à environ un cent de moins que les coûts marginaux actuels d'Hydro-Québec, et à près de deux cents de moins que les achats actuels au secteur privé, ce qui laisse présager la fermeture du buffet de ce côté au profit d'un menu à la carte plus limité.

## ALBANIE Une première

SUITE DE LA PAGE 1

nais demande officiellement le déploiement de cette force multinationale. La situation s'est débloquée hier matin, après la réception d'une lettre des autorités albanaises sous forme d'une requête formelle. Dans une lettre séparée, l'ambassadeur d'Italie à l'ONU, Paolo Fulci, a estimé que tout retard pourrait avoir de très graves conséquences pour la population albanaise.

Dans sa missive, l'ambassadeur italien est resté relativement vague sur le concept d'opération militaire, parlant de la nécessité de «protéger des ports, l'aéroport de Tirana et les principales voies de communications, ainsi que les stocks d'aide humanitaire».

La force multinationale aura donc pour tâche exclusive de protéger les activités de la mission civile de l'OSCE en Albanie qui comprendra des dizaines de diplomates et

d'experts. Ceux-ci auront pour objectifs d'aider à la démocratisation du pays et à la préparation des prochaines élections qui doivent avoir lieu d'ici au mois de juin.

La mission aura aussi pour tâche de coordonner les activités de toutes les organisations internationales présentes sur le terrain, notamment l'assistance de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. C'est l'ancien chancelier d'Autriche, Franz Vranitsky, qui dirigera la mission.

C'est la première fois de son histoire que l'ONU donne son feu vert à une organisation non militaire pour mettre sur pied une force multinationale. Dans le passé, ce sont des Etats, des groupes d'Etats ou des organisations militaires qui ont reçu semblable mandat.

Ainsi, lors de la guerre du Golfe, en 1990-91, la coalition dirigée par les Etats-Unis avait été sanctionnée par le Conseil de sécurité. Un an plus tard, l'ONU autorisait un groupe d'Etats à venir en aide aux Somaliens victimes de

la guerre et de la famine. En juin 1994, la France obtient l'autorisation du Conseil de sécurité pour déployer une force en dans le sud-ouest du Rwanda pour venir en aide aux réfugiés du génocide. Enfin, en décembre 1995, l'ONU a autorisé l'OTAN à déployer une force de 60 000 soldats en Bosnie pour faire respecter les accords de paix de Dayton.

L'OSCE, une organisation de 55 membres de toute l'Europe, sauf la Yougoslavie, plus les Etats-Unis et le Canada, a été longtemps un forum de discussions diplomatiques. Toutefois, lors d'un sommet à Budapest en 1994, l'organisation a formellement accepté d'entreprendre des activités d'assistance humanitaire, de maintien et d'établissement de la paix.

Sur le terrain, la tuerie intervenue dans la nuit de jeudi à hier dans le village de Livan (sud) est venue illustrer le chaos dans lequel est plongé l'Albanie.

Avec l'AFP

## VOILE La polygamie

mie, elle en ont toutes deux long à dire. Notamment que cette situation est aussi invivable pour l'homme que pour ses femmes, étant donné les conflits et les chicanes qui naissent de ces ménages multiples. «Car, précise Fatoumatha, un homme ne peut aimer toutes ses femmes, ni les traiter à égalité» (même Mahomet avait sa préférée, Khadija). La hargne et la frustration s'installent à demeure. «Mais, lance Fatoumatha, à moitié en boutade, dans mon pays, on dit: ce qu'il y a de bon avec la polygamie, c'est que le mari ne drague pas ailleurs...» Avec le discours de Fatoumatha, on s'aperçoit que plusieurs femmes se fauillent au Mali à travers les interdits de l'islam pour gagner une liberté. Elle-même est mariée mais, ingénieure d'élevage, elle vit dans une autre ville que son époux pour conserver son travail et son autonomie. «J'ai un boulot et je garde mon boulot», dit-elle, décidée. Ce qui ne l'empêche pas de faire ses ablutions et ses prières, de se considérer profondément musulmane.

Parlant polygamie, dans le film de Louise Carré (qui sortira dans le réseau Cinéplex Odeon dès le 4 avril), le témoignage d'un agriculteur malien, polygame, constitue un vrai morceau choisi. Il tient le langage des anciens esclavagistes, explique candidement que les épouses nombreuses constituent une main-d'œuvre gratuite fort appréciable. Et

il précise ne s'être jamais demandé si ses femmes étaient heureuses car cette question en soulèverait d'autres du genre «comment peut-on améliorer la situation?» auxquelles il ne trouverait pas de réponses. «Mais hors caméra, précise Louise Carré, cet homme avouait souhaiter que ses fils ne soient pas polygames.» Les mentalités changent lentement.

Quand on prononce le mot Algérie, tant Fatoumatha Bintou Sangho qu'Amel Ben Aba abaissent la voix. «C'est le cauchemar du Maghreb», résume Amel. A l'heure de son indépendance, l'Algérie fut un symbole d'espoir pour les pays voisins. Aujourd'hui, la Tunisie tremble devant le modèle intégriste et son gouvernement en profite pour asseoir des mesures d'intolérance sous prétexte de se prémunir contre les barbus algériens.

Dans sa rencontre avec l'islam, Louise Carré, cinéaste québécoise, a d'abord eu envie de comprendre ce que traversaient les femmes palestiniennes qui hurlaient après qu'on eut tué leurs enfants. Elle a consacré quatre ans à sa recherche avant de commencer à tourner, consultant des documents, visionnant des films, pour en arriver à déployer la façon condescendante qu'adopte l'Occident à l'heure d'aborder les réalités du Sud. La réalisatrice désirait réaliser une série télé qui s'est transformée en documentaire, bientôt concentré sur la francophonie.